

LES CHIFFRES CLÉS DU TOURISME 2021

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE



Observatoire
partenarial **du tourisme**

LES CHIFFRES CLÉS DU TOURISME - ÉDITION 2021

- Un support de connaissance de l'offre touristique du territoire

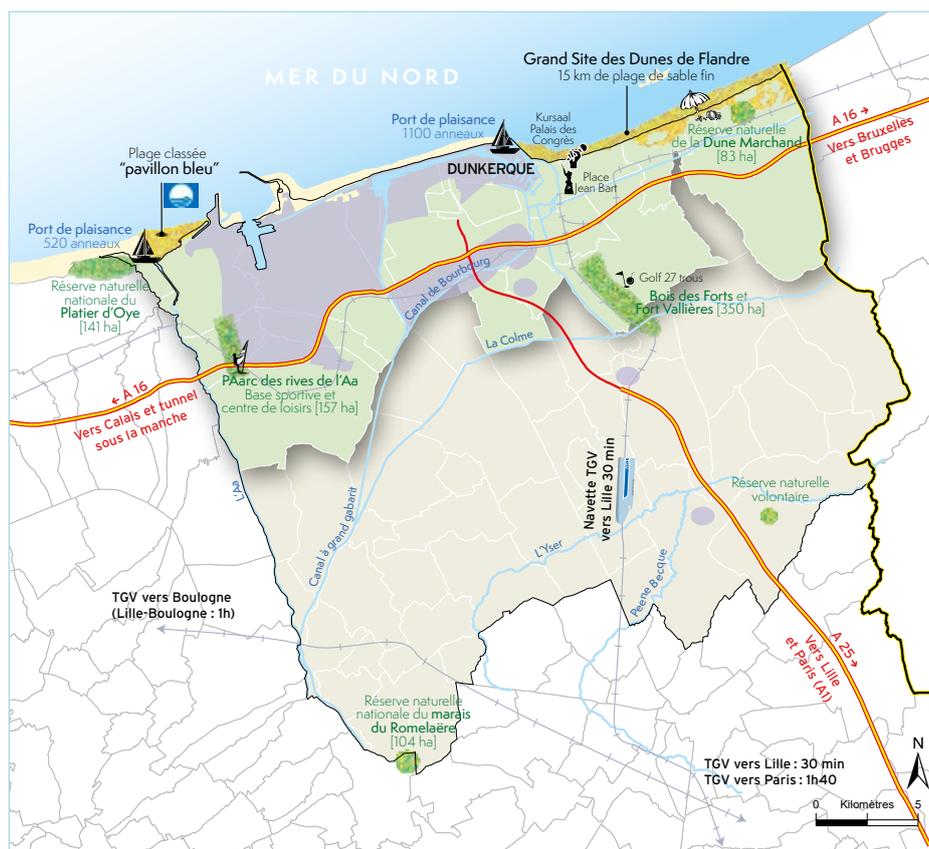
La publication recense l'offre du territoire et les principaux chiffres clés du tourisme sur le territoire (hébergements, équipements, sites touristiques...). Elle met également en avant les dynamiques et les filières qui participent au renforcement de l'attractivité touristique de l'agglomération dunkerquoise. C'est un document essentiel pour comprendre, mesurer et accompagner le secteur du tourisme.

- La méthodologie

Le document s'appuie sur de nombreuses données statistiques ainsi que sur des études et documents réglementaires de l'Agence d'urbanisme de Dunkerque. Des entretiens auprès des acteurs touristiques du territoire ont également été menés entre mars et mai 2021 pour partager et recueillir des informations clés.

Le périmètre d'étude est celui de la Communauté urbaine de Dunkerque (21 communes et communes associées). Afin d'apporter des éclairages complémentaires certaines données ont été observées à l'échelon local (SCoT Flandre-Dunkerque), régional (Région des Hauts-de-France) voire national (France).

- Le territoire d'étude : la Communauté urbaine de Dunkerque



Sources : AGUR d'après un extrait BDcarto@IGN2021

Le territoire Flandre-Dunkerque :



Communauté urbaine de Dunkerque



SCoT Flandre-Dunkerque

- Les chiffres clés

- 21 communes et communes associées
- 306,73 km²
- 196 000 habitants
- 40 kilomètres de façade maritime dont 15 kilomètres de plage

• L'observatoire partenarial du tourisme

Depuis quelques années, le territoire de la Communauté urbaine s'est doté d'une stratégie de développement touristique porteuse d'un accroissement de son activité touristique.

Initié en novembre 2020, l'observatoire partenarial du tourisme poursuit plusieurs finalités: mieux connaître l'activité et son fonctionnement, disposer d'indicateurs fiables et accompagner l'élaboration des politiques touristiques communautaires en préparant le tourisme de demain. La publication **Les chiffres clés du tourisme** constitue une première étape de la démarche.

Mis en place par l'AGUR, la CUD et l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire, il traduit aujourd'hui cette ambition de soutenir, poursuivre et accompagner le développement économique et touristique de l'agglomération.

À qui s'adresse l'observatoire partenarial du tourisme ?

L'observatoire partenarial se destine à l'ensemble des acteurs qui sont parties prenantes du développement touristique de l'agglomération (élus, habitants, professionnels du tourisme, presse, touristes).

• Les partenaires

L'observatoire partenarial du tourisme est mis en œuvre par la Communauté urbaine de Dunkerque, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque et l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire.

La publication a été réalisée en partenariat avec le Comité régional de tourisme des Hauts-de-France et l'Agence d'innovation touristique: La Tangente, avec la participation du SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme et le Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre.

• Les contacts

Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)

Sophiane Demarcq | s.demarcq@agur-dunkerque.org

Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)

Fabrice Pieters | fabrice.pieters@ cud.fr

Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

Anne Doutrelant | anne.doutrelant@dunkerque-tourisme.fr

📖 Définitions

Touriste: visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement pour un motif professionnel ou privé.

Nuitées (ou fréquentation): nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement d'hébergement. Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

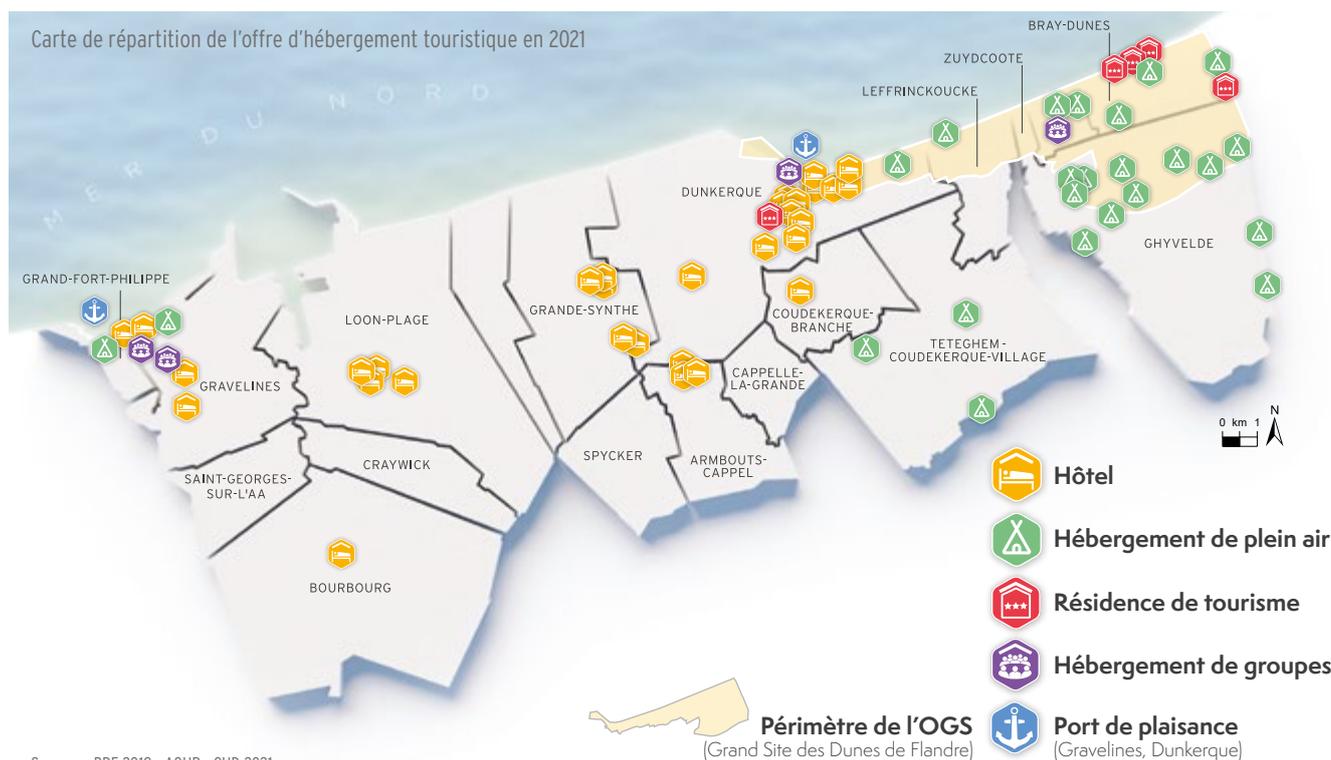
Arrivées (ou séjours): nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même établissement d'hébergement.

Durée moyenne de séjour: nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées (en jours).

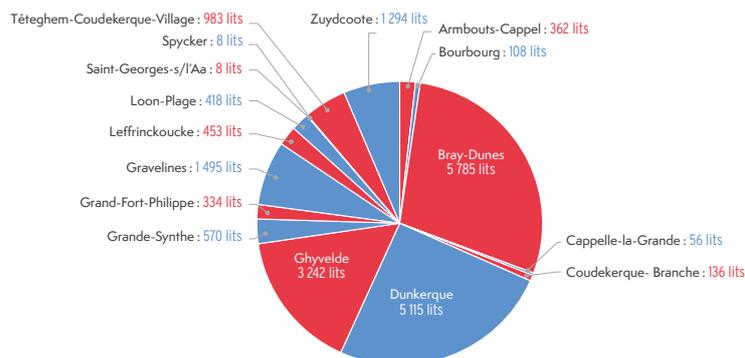
L'OFFRE EN HÉBERGEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Révélatrice de la capacité d'accueil et de l'attractivité d'une destination, l'offre d'hébergement touristique est particulièrement diversifiée sur le territoire: hôtels, campings, résidences hôtelières, hébergements de groupes, locations... et s'accompagne d'une montée en gamme progressive. En évolution ces dix dernières années, elle se répartit autour des principales zones économiques du territoire (zone industrialo-portuaire, à proximité des infrastructures autoroutières), sur la ville-centre de Dunkerque et les principaux pôles touristiques (Gravelines, Dunkerque et Bray-Dunes).

• Une offre en hébergement touristique "diversifiée" sur le territoire de la CUD



Répartition des lits touristiques

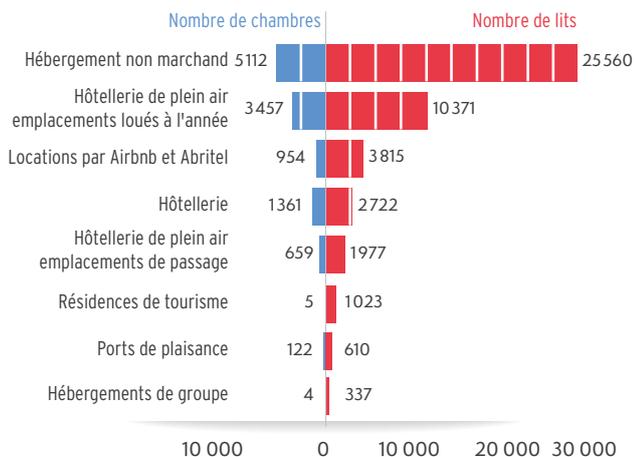


Près de 70 % des lits touristiques (capacité d'accueil) concentrés sur les communes de Dunkerque, Bray-Dunes et Ghyselde.

Sources: INSEE, Enquête sur les hébergements touristiques en 2021

• Les résidences secondaires, premiers pourvoyeurs de lits touristiques

Offre touristique



Sources : INSEE, Enquête sur les hébergements touristiques en 2021

L'offre marchande est portée par les locations à l'année dans l'hôtellerie de plein air.

Au sein de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'hôtellerie de plein air (location à l'année) est la plus représentée en capacité d'accueil (près de 55% de l'offre marchande).

Les emplacements de passage dans l'hôtellerie de plein air ne représentent quant à eux que 9,4% de l'offre en hébergement marchand.

L'hôtellerie avec 2 722 lits touristiques est troisième derrière les locations Aritel et Airbnb.

• Une augmentation du nombre de lits touristiques ces 10 dernières années

+ 20 % en hôtellerie

+ 5 % en emplacements loués à l'année dans l'hôtellerie de plein air

+ 10 % en emplacements de passage dans l'hôtellerie de plein air

+ 205 % en résidences de tourisme

- 27 % en hébergements collectifs

La durée moyenne de séjour sur le territoire en 2019

1,7 nuit
dans l'hôtellerie

3 nuits
dans l'hôtellerie de plein air

4,3 nuits
en location

La fréquentation de la clientèle française en 2019

72 %
dans l'hôtellerie

56 %
dans l'hôtellerie de plein air

73 %
en location

📖 Définitions

Nombre de lits touristiques: il s'agit de la capacité d'accueil des hébergements exprimée en lits. Un lit touristique correspond à une capacité d'accueil d'une personne. La méthode de calcul nationale (hors capacité réelle déclarée) est la suivante :

- nombre de lits en hôtels ou en chambres chez l'habitant : nombre de chambres x 2;
- nombre de lits en hôtellerie de plein air (camping) : nombre d'emplacements nus x 3; nombre d'emplacements équipés x 4;
- nombre de lits en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires x 5;
- nombre de lits dans les ports de plaisance : nombre d'anneaux visiteurs x 5.

Offre marchande: offre en hébergement des hôtels, campings, locations et meublés, anneaux visiteurs de plaisance, autres hébergements collectifs de tourisme et gîtes.

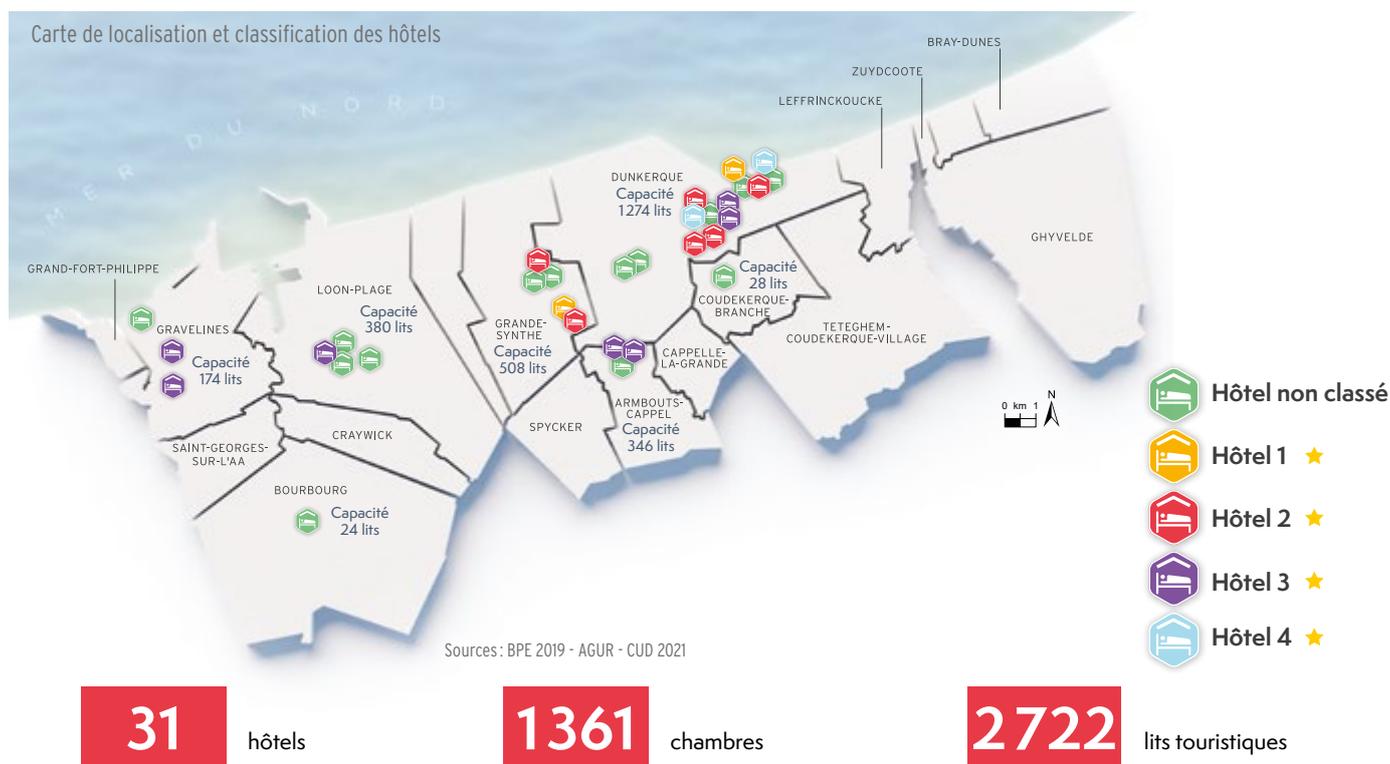
Offre non marchande: offre d'hébergement estimée dans les résidences secondaires.

L'OFFRE HÔTELIÈRE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

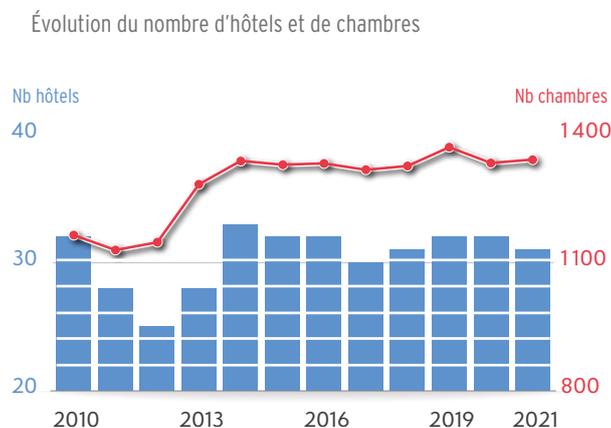
L'offre en hôtellerie sur l'agglomération dunkerquoise s'est développée à proximité des centres-villes, des axes de communication et des activités économiques et portuaires (Loon-Plage, Armbouts-Cappel, Grande-Synthe...). Elle répond au besoin d'une clientèle professionnelle essentiellement.

Aujourd'hui, l'enjeu de renforcement de l'attractivité touristique passe par l'accompagnement à l'implantation de nouveaux projets hôteliers permettant une montée en gamme de l'offre, en réponse aux attentes de la clientèle étrangère, de la grande région Nord de France et d'affaires.

• L'offre en hébergement hôtelier sur le territoire de la CUD



• Une évolution du nombre de chambres



Sources : INSEE, capacité en hébergement touristique des communes

Depuis 2010, le territoire a connu une évolution de son offre hôtelière qui s'est traduite par la fermeture d'unités hôtelières indépendantes, un accroissement de la taille moyenne des chambres dans l'hôtellerie "de chaîne" et l'arrivée de nouveaux opérateurs et investisseurs hôteliers sur le territoire.

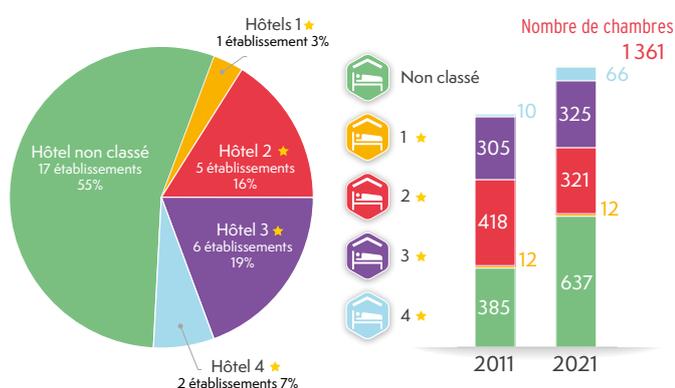
+196 chambres hôtelières

depuis 2010

La diminution de l'hôtellerie indépendante s'explique notamment par une obligation de mise aux normes des règles de sécurité en 2010, l'obligation de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et par l'apparition de nouveaux standards en matière de services et équipements hôteliers.

• Une montée en gamme progressive

Classement de l'offre hôtelière et des chambres hôtelières, en 2021



Sources : INSEE, Enquête sur les hébergements touristiques en 2021

55 % de l'offre non classée

Depuis 2010 et l'évolution de la loi en matière de classement, tous les établissements du territoire n'ont pas renouvelé leur demande de classement. Le classement des hôtels n'est pas obligatoire. Si le fait de ne pas être classé n'induit pas nécessairement une offre de service faible, seuls les hôtels classés peuvent prétendre à l'appellation "Hôtels de tourisme".

Attention, non classé ou sans étoile ne signifie pas "bas de gamme".

35% de l'offre dans les hôtels 2 ou 3 étoiles

Les hôtels sont, en majorité, implantés à Dunkerque et Grande-Synthe. Les hôtels 4 étoiles se situent à Dunkerque. Les hôtels disposant d'un classement inférieur sont implantés dans les centres-villes ou à proximité des axes de communication. Cette offre dite "économique" correspond au tissu économique du territoire et répond à des besoins d'accueil d'une clientèle en déplacement professionnel.

1,7 nuit
la durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie sur le territoire en 2019

• Deux projets hôteliers pour renforcer la capacité d'accueil



Source : AGUR



Source : Blaq Architectures

L'offre hôtelière va se renforcer dès 2022 avec l'ouverture du **Radisson Blu Hotel & Resort Malo-les-Bains**. Cet ensemble hôtelier d'une capacité de 110 chambres et suites viendra renforcer la capacité d'accueil dans la station balnéaire à proximité du Palais des Congrès - Kursaal.

Fin 2022 début 2023, est prévue l'ouverture d'un hôtel **Mercure** de 89 chambres situé quai de Leith.

Les deux établissements sont classés 4★.

📖 Définitions

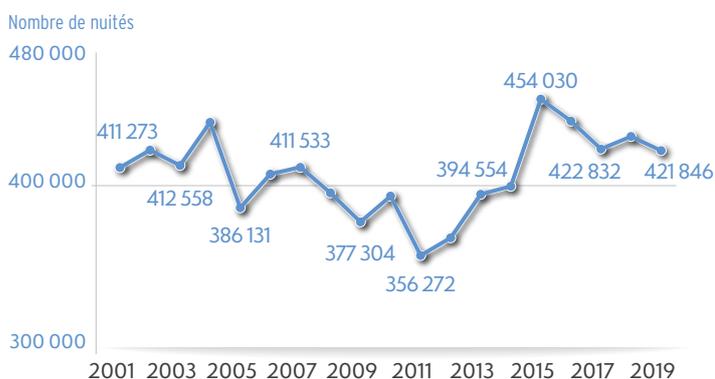
Hôtel de tourisme : l'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile.

LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Au cœur des flux internationaux d'Europe du Nord (trafic transmanche, TGV, infrastructures autoroutières A16/A25...), la fréquentation hôtelière sur le territoire est stimulée par son tissu économique générateur de déplacements professionnels (chantiers industriels, voyages d'affaires, séminaires-congrès...), par ses attraits touristiques d'une destination de bord de mer et par les nombreux évènements organisés tout au long de l'année (sportifs, culturels et d'affaires), qui attirent un grand nombre de touristes sur le territoire.

• Un nombre de nuitées qui se stabilise depuis 2015

Évolution du nombre de nuitées hôtelières



Sources : CRT, INSEE enquête hôtellerie

421 846

Le nombre de nuitées dans les hôtels en 2019

+18 % de nuitées entre 2011 et 2019

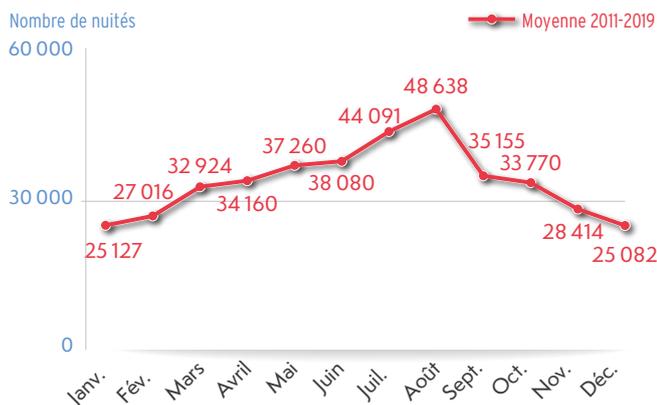
Le nombre de nuitées qui était en baisse est reparti à la hausse depuis 2012 et se stabilise depuis 2015 au-delà de 400 000 nuitées par an.

La hausse constatée depuis 2012 concerne tous les mois de l'année. Une augmentation qui profite aux périodes "hors saison".

23% de la fréquentation annuelle se concentre sur les mois de juillet et d'août.

• Un taux d'occupation dans l'hôtellerie sur le territoire qui se situe dans la moyenne nationale

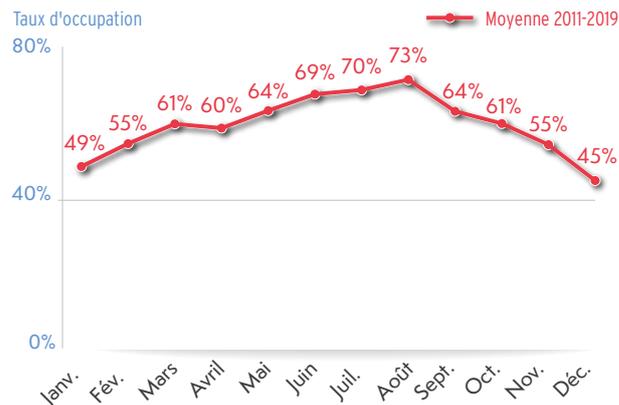
Nombre de nuitées hôtelières mensuelles



Sources : CRT, INSEE enquête hôtellerie

Le taux d'occupation moyen annuel dans l'hôtellerie sur le territoire se situe dans la moyenne nationale : 62 % en 2019, Hauts-de-France 59 %, France 62,4 %.

Taux d'occupation mensuel moyen en hôtellerie



Sources : CRT, INSEE enquête hôtellerie

64 % et plus de mai à septembre. Deux mois dans l'année à moins de 50 % : décembre et janvier.

• Une saisonnalité peu marquée sur la fréquentation des hôtels

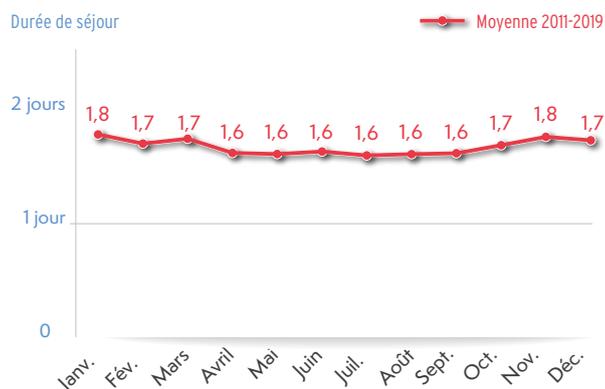
La saisonnalité est moins marquée par rapport à d'autres destinations. Cela s'explique par la part des déplacements professionnels tout au long de l'année générés par le tissu économique, qui constituent 23 % de la fréquentation annuelle en juillet et août.

62%

Le pourcentage de clientèle professionnelle en moyenne ces 10 dernières années, avec un pic à 74,3 % de la fréquentation de 2019 (60 % dans les Hauts-de-France)

- Une durée moyenne de séjour en hôtel stable et qui varie peu au cours de l'année

Durée moyenne des séjours hôteliers selon le mois



Sources: CRT, INSEE enquête hôtellerie

1,7 nuit la durée moyenne de séjour en hôtel en 2019

(Hauts-de-France : 1,6 nuit)

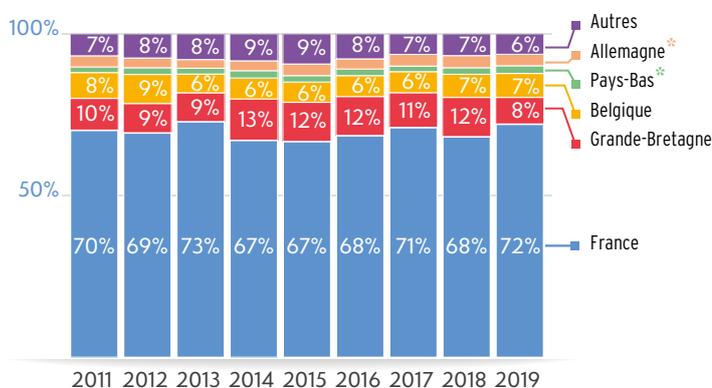
1,7 nuit
pour la clientèle française

1,6 nuit
pour la clientèle étrangère

La durée moyenne de séjour est supérieure pour les plus éloignés avec 1,8 nuit pour les autres nationalités qu'anglaise, belge, néerlandaise et allemande.

- Une fréquentation importante de la clientèle française

Origines de la clientèle en nuitées hôtelière



* Allemagne : 3% en 2011, 2012, 2013, 2014, 4% en 2015, 3% en 2016, 4% en 2017, 2018 et 2019

* Pays-Bas : 2% en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

Sources: CRT, INSEE enquête hôtellerie

TOP 3 des fréquentations étrangères en 2019

72%
de clientèle française dans les hôtels en 2019
(idem Hauts-de-France)

Depuis 2011 :
+22%
de nuitées de Français

+11%
de nuitées d'étrangers
dont (+64% de Néerlandais, +21% d'Allemands)



Définitions

Durée moyenne de séjour: nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées (en nuits).

Nuitées (ou fréquentation): nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Arrivées (ou séjours): nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même établissement d'hébergement.

L'OFFRE EN HÔTELLERIE DE PLEIN AIR SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

L'offre en hôtellerie de plein air constitue une composante importante de l'offre d'hébergement du territoire. Avec plus de 80% des emplacements situés sur le périmètre du futur Grand Site des Dunes de Flandre, l'enjeu est de favoriser l'intégration paysagère des établissements et d'accompagner le développement d'une offre adaptée aux espaces naturels à proximité. Confrontée aux nouvelles attentes des clientèles, notamment d'Europe du Nord, et à l'émergence de nouveaux concepts de camping (glamping, hébergement insolite, centre de vacances...), l'hôtellerie de plein air sur le territoire doit poursuivre sa mutation pour accompagner le développement touristique.

• Une offre en hôtellerie de plein air concentrée à l'est du territoire



12

Le nombre de campings situés sur la commune de Ghyvelde (50 % de l'offre)

79%

Des campings se situent sur le périmètre Opération Grand Site (19 unités). Pour 83 % des emplacements (3422 emplacements)

4

Le nombre de campings municipaux (Dunkerque, Bray-Dunes, Gravelines et Grand-Fort-Philippe)

856

Le nombre d'emplacements au sein du camping du Perroquet à Bray-Dunes (20 % des emplacements du territoire)

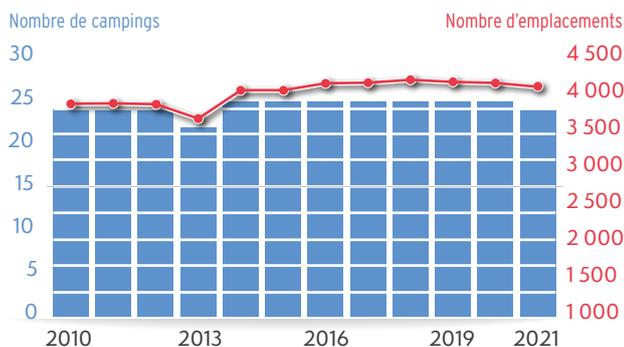
Sources: BPE 2019 - AGUR - CUD 2021



1 camping labellisé "clef verte". Le camping de la Hooghe Moote a obtenu la clef verte pour son engagement écologique. C'est le seul camping du département du Nord à l'avoir obtenu.

• Un accroissement du nombre d'emplacements mais un nombre d'établissements qui reste stable

Évolution du nombre de campings et d'emplacements



Sources: INSEE, capacité en hébergement touristique des communes

24 campings

4 116 emplacements

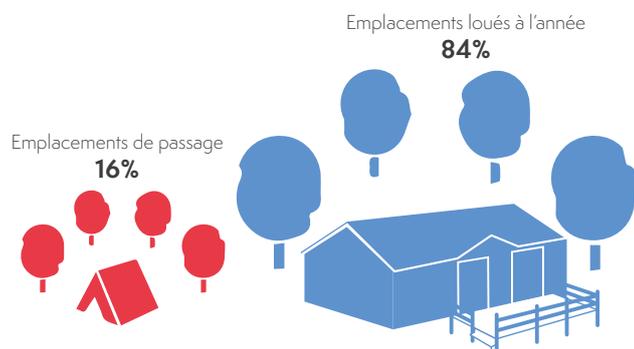
+ 255 emplacements en 10 ans (+ 6%)

L'augmentation du nombre d'emplacements est le fruit d'un redécoupage visant à proposer des emplacements plus petits et non par des projets d'extension des établissements.

À l'ouest de l'agglomération, un parc résidentiel de loisirs d'environ 330 emplacements est attendu au sein du PArc des Rives de l'Àa.

- Une part faible de l'offre dédiée aux emplacements de passage

Répartition des emplacements de l'hôtellerie de plein air



Sources : INSEE, capacité en hébergement touristique des communes en 2021

84 % des emplacements loués à l'année en 2021

84% des emplacements dans l'hôtellerie de plein air sont des emplacements loués à l'année (85% en 2011), soit 3 457 emplacements qui s'apparentent à de la résidence secondaire.

Seulement 659 emplacements offerts à la clientèle de passage

(+ 62 en 10 ans soit +10%)

3 nuits la durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie de plein air sur les emplacements de passage du territoire en 2019

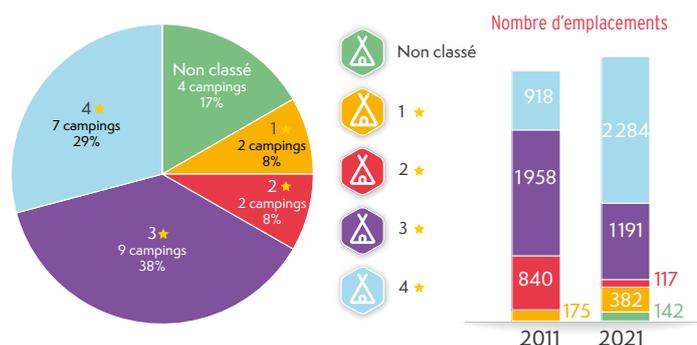
La location d'emplacements à l'année est une caractéristique de la région des Hauts-de France.

Les emplacements de campings offerts à la clientèle de passage sont à 91% dans des campings 3 et 4 ★.

En 10 ans, leur nombre a augmenté de 10%, mais de manière non homogène sur le territoire: de + 225% à Gravelines, à - 83% à Leffrinckoucke.

- Une part importante de campings classées 3★ et 4★

Classement des campings en 2021 et des emplacements de l'hôtellerie de plein air



Sources : INSEE, Enquête sur les hébergements touristiques en 2021

Zoom sur les camping-cars

Depuis quelques années, le tourisme de plein air est en plein essor, l'un des symboles de ce type de voyage est le camping-car. Avec de nombreux flux et transit de camping-cars sur le territoire, l'enjeu est d'accompagner cette filière en organisant l'accueil et en maîtrisant les flux. L'objectif est de trouver le bon équilibre entre capacité et qualité d'accueil, protection de l'environnement et préservation du cadre de vie des habitants.

Un camping-cariste dépense en moyenne 30 € par jour.

Source : DGE - (Profils et pratiques des camping-caristes en France - Été 2017)

Le changement de la classification se fait de façon progressive depuis 2010.

📖 Définitions

Emplacements nus: dans les campings, emplacements dépourvus de toutes formes d'hébergements. Les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars sont considérés comme des emplacements nus.

Emplacements équipés ou localitifs: dans les campings, emplacements dotés d'un hébergement (bungalow, bungalow, mobil-home, habitation légère de loisir...).

LA FRÉQUENTATION DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

En 2019, les emplacements réservés à la clientèle de passage dans les campings du territoire ont généré 140 000 nuitées. En hausse ces dernières années avec une importante clientèle étrangère notamment belge et allemande, la fréquentation reste limitée dans son développement au regard du nombre réduit d'emplacements de passage sur le territoire (16% des emplacements totaux).

• Une augmentation du nombre de nuitées depuis 2017

Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air sur les emplacements de passage

Nombre de nuitées



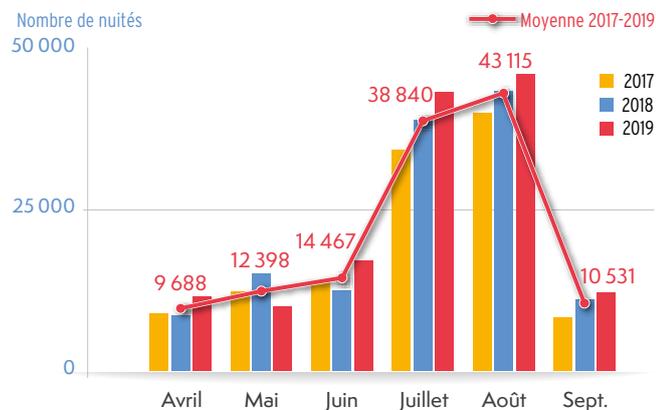
139 941

Le nombre de nuitées de passage dans les campings en 2019
Soit 219 nuitées par emplacement de passage

+ 35 %

Le pourcentage de nuitées de passage entre 2015 et 2019

Nombre de nuitées mensuelles de passage en hôtellerie de plein air



L'augmentation du nombre de nuitées concerne tous les mois d'ouverture des campings, excepté au mois de mai 2019, où comme dans les hôtels, la fréquentation a été plus basse que les années précédentes.

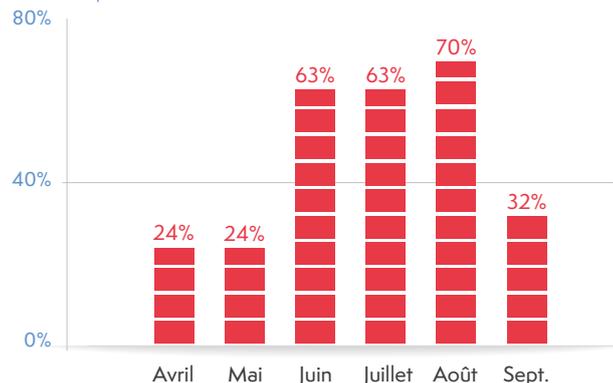
64 %

Le pourcentage de la fréquentation annuelle des campings qui se concentre sur les mois de juillet et août

• Un taux d'occupation mensuel des emplacements de passage supérieur à la moyenne régionale

Taux d'occupation mensuelle en 2019

Taux d'occupation



41,3 %

Le taux d'occupation des emplacements de passage de en 2019
Hauts-de-France 31,3 %

Le taux d'occupation augmente fortement pendant la saison estivale. Il atteint 63% et plus de juin à août.

Si le taux d'occupation des emplacements de passage est plus élevé que la moyenne régionale, l'allongement de la durée de séjour et le développement d'une offre en hors-saison peuvent participer à son augmentation.

Sources des graphiques: CRT, INSEE enquête hôtellerie de plein air sur les emplacements de passage

• Une durée moyenne de séjour légèrement supérieure à la moyenne régionale

Durée moyenne des séjours en hôtellerie de plein air



Sources: CRT, INSEE enquête hôtellerie de plein air sur les emplacements de passage

Une durée moyenne de séjour supérieure auprès de la clientèle française: 3,8 nuits et en légère augmentation.

2,4 nuits, c'est la durée moyenne de séjour pour la clientèle étrangère. Une durée qui est stable ces dernières années.

Cette durée est supérieure parmi la clientèle belge (3,1 nuits), elle est inférieure pour la clientèle britannique (1,9 nuit) et pour la clientèle la plus éloignée, c'est à dire autre que britannique, belge, néerlandaise et allemande, elle est de 1,8 nuit.

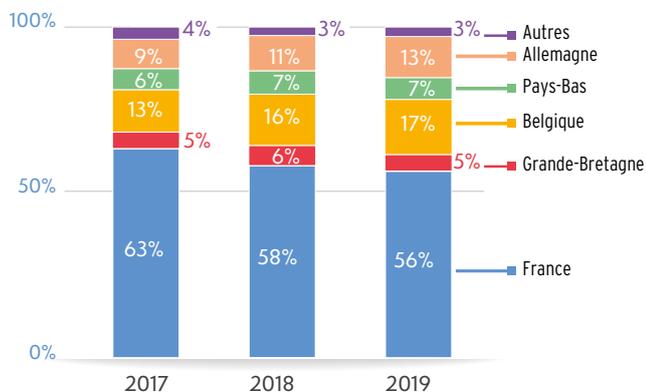
3 nuits

la durée moyenne de séjour en hôtellerie de plein air sur les emplacements de passage

(Hauts-de-France: 2,9 nuits)

• Une augmentation de la fréquentation des emplacements de passage par la clientèle étrangère

Origines de la clientèle de passage dans l'hôtellerie de plein air



Sources: CRT, INSEE enquête hôtellerie de plein air sur les emplacements de passage

44 %

de la clientèle est étrangère dans l'hôtellerie de plein air, en 2019 (43% pour les Hauts-de-France)

+ 41 %

de nuitées par les clientèles étrangères, en 3 ans (avec notamment une hausse de 67% de la clientèle allemande et une hausse de 55% de la clientèle belge)

- 6 %

de fréquentation par la clientèle française, entre 2017 et 2019

TOP 3

de la clientèle étrangère en 2019



📖 Définitions

Durée moyenne de séjour: nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées (en nuits).

Taux d'occupation: correspond au pourcentage d'emplacements occupés par rapport au nombre total d'emplacements disponibles. Les campings peuvent proposer leurs emplacements à des personnes de passage (touristes) ou préférer les louer à l'année (emplacements résidentiels constituant une résidence secondaire pour le locataire).

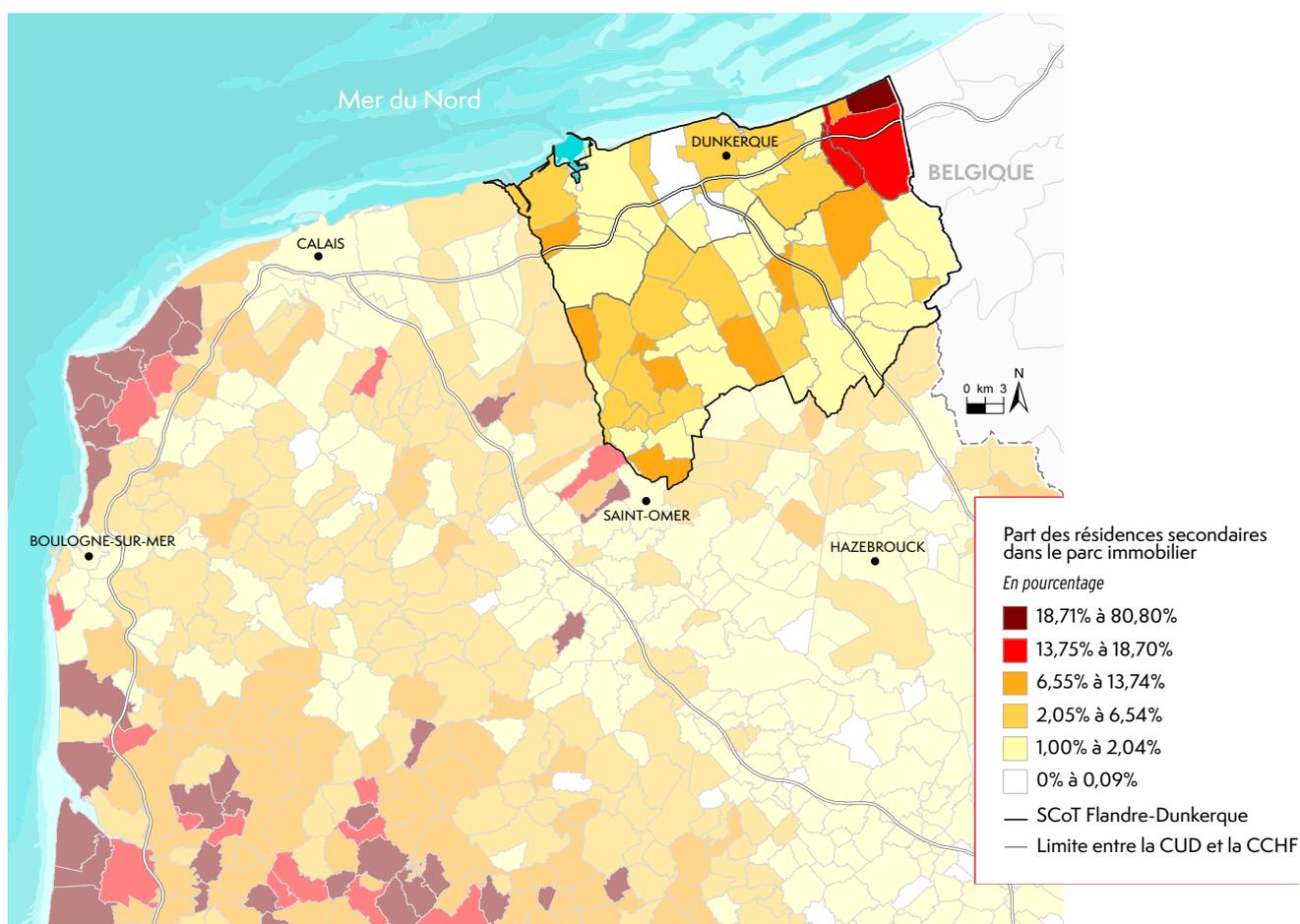
La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre (INSEE).

L'OFFRE EN RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DE TOURISME SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le terme de "résidence secondaire" recouvre des types de logements très divers : de la maison de famille utilisée pour les week-ends, les loisirs ou les vacances mais aussi les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Part importante des capacités d'hébergement touristique du territoire, le marché de la résidence secondaire évolue fortement ces dernières années et se concentre plus particulièrement sur les stations balnéaires.

• Une concentration des résidences secondaires à l'est de l'agglomération

Proportion de résidences secondaires ou occasionnelles dans le parc immobilier en 2017



Sources : INSEE, Recensement de la population 2017, avril 2021

La commune de Bray-Dunes concentre plus de la moitié (52%) des résidences secondaires recensées sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque. La commune de Dunkerque 29% et celle de Ghyselde 6%.

5112

Le nombre de résidences secondaires.
Soit 25 560 lits touristiques

5

Le nombre de résidences de tourisme.
Soit 1 023 lits

17^e

EPCI de la région. Avec 5,3% de résidences secondaires, la CUD se place en 17^e position des EPCI de la région, loin derrière les Deux Baies en Montreuillois avec 44,6%, Ponthieu-Marquenterre avec 39,1%, les Villes Sœurs (le Tréport) avec 29%, ou encore la Terre des Deux Caps avec 21,5%

55%

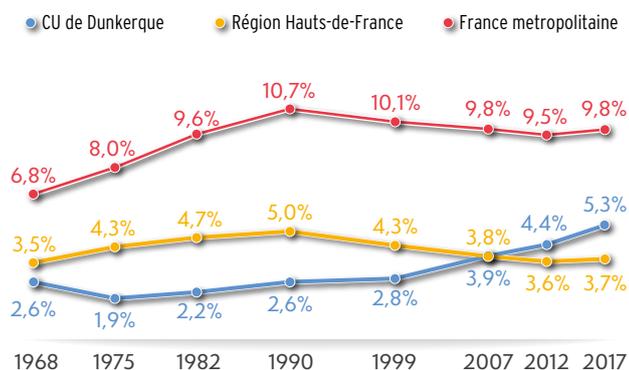
Le pourcentage des résidences secondaires parmi le parc de logements de la commune de Bray-Dunes



Location de meublés
805 logements, 149 chambres,
3 815 lits

• Une augmentation des résidences secondaires

Évolution des taux de résidences secondaires ou occasionnelles



Sources : INSEE, Recensement de la population

Une augmentation importante du nombre de résidences secondaires: +25% en 5 ans, +47% en 10 ans, +116% en 18 ans.

Le poids des résidences secondaires dans le parc immobilier dunkerquois qui était très bas en 1999, est supérieur à la moyenne régionale en 2017.

En 5 ans, +1 017 résidences secondaires réparties à 53% à Dunkerque, 17% à Bray-Dunes, 11% à Ghyvelde, 9% à Tétéghem - Coudekerque-Village, 4% à Grand-Fort-Philippe, 3% à Gravelines et 3% à Coudekerque-Branche.

• Résidence de tourisme, une nouvelle offre



Source : AGUR

À Dunkerque, l'arrivée de la résidence All Suites Appart Hôtel du groupe Pichet en 2011 (110 appartements - 420 lits) permet d'accompagner la filière du tourisme d'affaires et les attentes des clientèles en déplacement professionnel et long séjour.

À Bray-Dunes, les résidences Evancy du Groupe Twin Promotion (128 appartements - 603 lits) répondent à la demande de la clientèle belge et de l'attractivité touristique du littoral dunkerquois et belge.

• Une résidentialisation de l'hôtellerie de plein air

S'ils ne sont pas comptabilisés comme des résidences secondaires, les 3 457 emplacements loués à l'année dans l'hôtellerie de plein air s'apparentent dans l'usage à des résidences secondaires.

📖 Définitions

Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Sont considérées comme résidences secondaires :

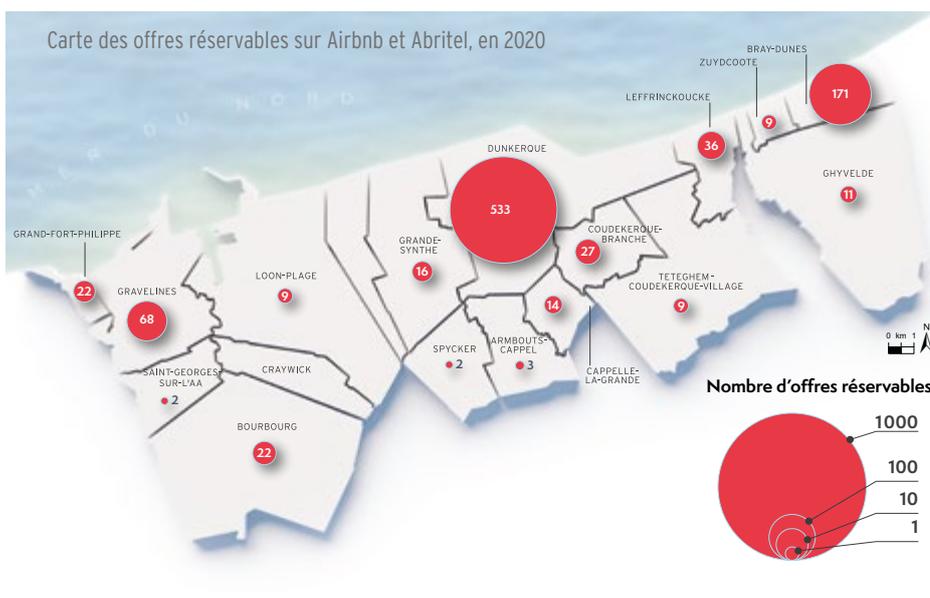
- les résidences de tourisme,
- les logements à usage exclusifs d'Airbnb,
- les habitations légères de loisirs (comme les mobile-homes) dans les campings si elles sont immobilisées dans un camping ouvert toute l'année.

Les campings du territoire ne sont normalement pas ouverts toute l'année. Aucun emplacement loué à l'année ne doit de fait, être comptabilisé comme résidence secondaire par l'INSEE.

L'OFFRE EN LOCATION PAR AIRBNB ET ABRITEL SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

En moins de 15 ans, les plateformes de location entre particuliers (Airbnb, Aritel) ont révolutionné notre façon de voyager. Ces acteurs numériques sont désormais incontournables dans le secteur du tourisme et dans les habitudes des clientèles françaises et étrangères: état des lieux du phénomène sur l'agglomération dunkerquoise.

• Une concentration à l'est de l'agglomération



954 Le nombre d'offres réservables en 2020 (3 815 lits touristiques)

74% De l'offre concentrée sur Dunkerque et Bray-Dunes

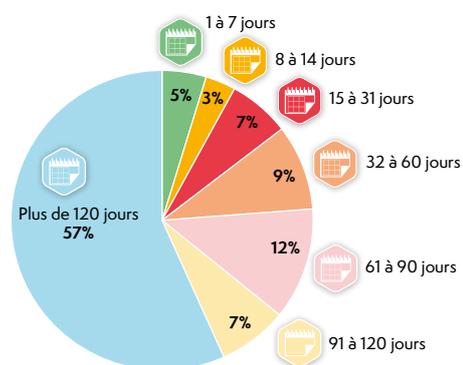
72€ Le prix moyen de location 75 € pour un logement entier 44 € pour une chambre privée

57% De l'offre a été proposée à la location plus de 120 jours en 2020

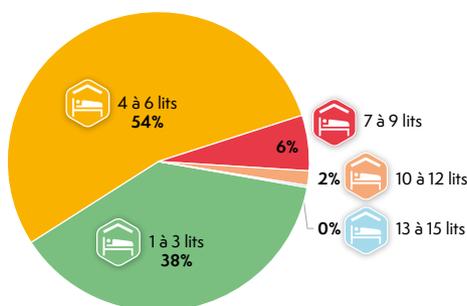
Sources : BPE 2019 - AGUR - CUD 2021 - CRT, AITN, Liwango

• Une offre adaptée à la clientèle familiale et aux longs séjours

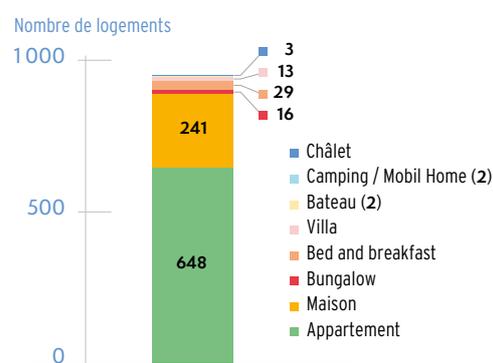
Périodes ouvertes à la location des logements entiers



Capacité des logements (lits)



Types de logements ouverts à la réservation



Sources des graphiques : CRT, AITN, Liwango

62% d'hébergement de plus de 3 lits
68% des offres concernent la location d'appartements
27% des offres concernent la location de maisons individuelles

805 locations sont des locations de logements entiers
148 locations concernent des chambres privées
1 chambre partagée

- Une occupation des logements qui s'apparente à du court et moyen séjours

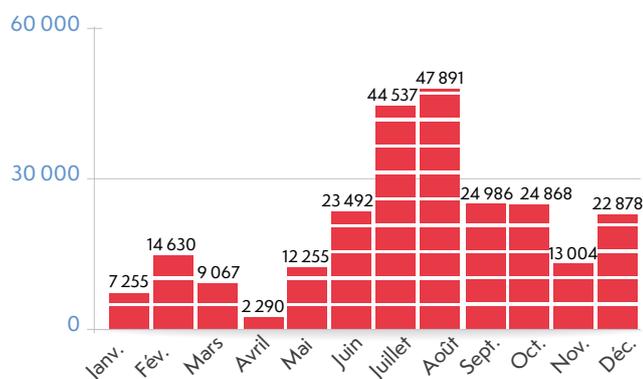
4,3 nuits la durée moyenne de séjour en location

(Hauts-de-France : 4 nuits)

89 % de l'offre
a été louée au moins une fois en 2020

Taux d'occupation moyen : 35,95%

Fréquentation maximale potentielle



Sources des graphiques : CRT, AITN, Liwango

4,2 M€

Le chiffre d'affaires global en 2020
(Soit environ 14% du chiffre d'affaires de l'hôtellerie)

4 868 €/an par logement - 1 765 €/an par chambre

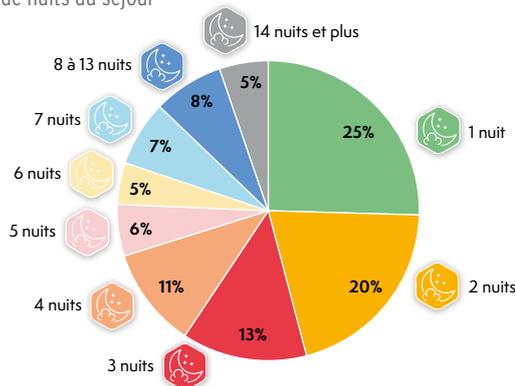
- 73% de clientèle française
(mesuré à partir de l'origine des clients ayant laissé un avis sur les plateformes)

TOP 3

de la clientèle étrangère en 2020

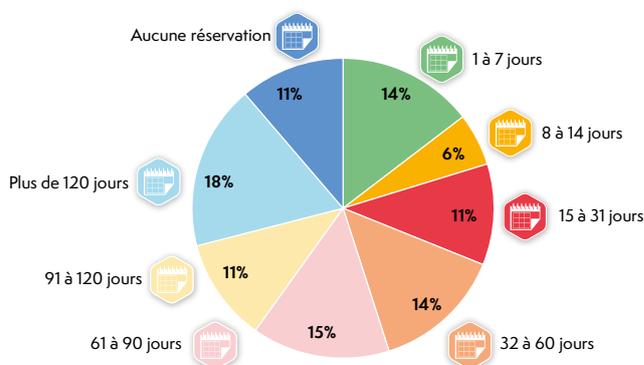
Origine des clientèles issues des avis publiés sur le site Airbnb et Aritel.

Nombre de nuits du séjour



1/4 des séjours ont été réservés pour une seule nuit.

Périodes réservées



58 651 nuits
ont été réservées en 2020

Soit une fréquentation maximale estimée à 248 494 personnes



Source et méthode

L'observation des locations sur les plateformes Airbnb et Aritel est récente. Elle ne permet pas d'avoir une visibilité sur l'évolution de cette offre touristique. Les premières données sont celles de l'année 2020, année particulière pour l'activité touristique du fait de la crise sanitaire. Ces données permettent d'avoir une vision de l'offre mais elles ne reflètent pas une année classique d'activité. Sources : CRT - AITN - Liwango.

Le périmètre de suivi intègre le site Airbnb et les sites du groupe HomeAway (Aritel, Homelidays).

On retrouve dans ces offres, des logements de particuliers (loués moins de 120 jours par an), des résidences principales avec des locations occasionnelles de logements ou de chambres et des résidences secondaires mises en location (quand non occupées), ainsi que des hébergements professionnels (loués plus de 120 jours par an), chambres d'hôtes, gîtes, locations de meublés touristiques.

Fréquentation maximale: extrapolation à partir des logements réservés et de leur capacité totale, soit le nombre de nuits réservées multiplié par le nombre de lits du logement. Cette notion ne couvre pas la réalité des nuitées au sens hôtelier car les logements ne sont pas forcément occupés à 100 % de leur capacité en lits.

ACTIVITÉS ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Outre les retombées directes générées dans les entreprises touristiques et de loisirs, le tourisme est un levier important pour le développement économique local. Le secteur emploie 2360 personnes dans la Communauté urbaine de Dunkerque. La fréquentation touristique du territoire a également un impact financier direct pour les collectivités via la taxe de séjour.

• Une faible proportion d'emploi dans le tourisme

2360 salariés travaillent
dans le tourisme

au sein de la Communauté urbaine de Dunkerque



Hébergements touristiques

320 salariés pour 47 établissements.

C'est 4 établissements de moins depuis 2013, pour un gain d'une trentaine d'emplois.

Pour 1 000 actifs dans le Dunkerquois, 3,7 emplois sont dans le secteur de l'hébergement touristique.

Région Hauts-de-France : 3,6 - France : 7,6



Restauration et débits de boissons

1889 salariés pour 390 établissements.

Depuis 2013 : 11 établissements supplémentaires, 204 emplois créés.

Le secteur emploie 22,1 personnes pour 1 000 actifs sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque.

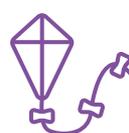
L'activité "débit de boissons" hisse vers le haut le nombre d'emplois du secteur. Dans la Communauté urbaine de Dunkerque, l'emploi y est supérieur de 1,2 et 1,3 point aux moyennes régionale et nationale.

Région Hauts-de-France : 21,0 - France : 26,3

4 %

le pourcentage de salariés du tourisme
parmi le total des salariés du secteur privé

Région Haut-de-France : 4,9% - France : 6,0%



Activités de loisirs et tourisme professionnel

151 salariés pour 15 établissements.

Depuis 2013, 5 établissements et 21 emplois de moins.

Pour 1 000 actifs, le secteur des activités de loisirs et tourisme professionnel emploie 1,8 salarié dans le Dunkerquois.

Région Hauts-de-France : 2,1 - France : 3,0

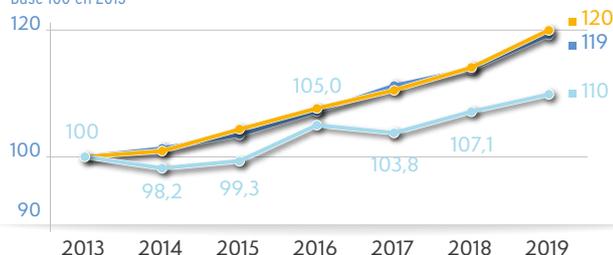
Pour 1000 actifs sur le territoire **27,6** salariés travaillent dans le secteur du tourisme

Région Hauts-de-France : 26,7 - France : 36,9 Sources : ACOSS 2019

• Une évolution croissante de l'emploi dans le tourisme

Évolution du nombre de salariés du secteur du tourisme

Base 100 en 2013



Sources : ACOSS 2019, traitement AGUR

+ 211 salariés depuis 2013
C'est moins que la tendance française ou régionale

Afin de comparer les territoires, on considère que tous ont 100 emplois touristiques en 2013. Ainsi, en 2019 on compte 110 emplois sur la CUD contre 119 emplois dans la France entière ou 120 dans la région Hauts-de-France.



France



Région Hauts-de-France



Communauté urbaine
de Dunkerque

• Des emplois en perspective

Actuellement, l'attractivité touristique du territoire se renforce avec le développement de plusieurs filières (tourisme de mémoire, balnéaire, tourisme à vélo, tourisme d'affaires, nautisme et plaisance, événementiel, tourisme urbain et culturel...), la démarche de labellisation Grand Site de France et la poursuite du développement des capacités d'hébergement touristique. Autant d'actions qui devraient être porteuses d'emplois et de retombées économiques dans ce secteur.

- Des retombées économiques pour soutenir les dépenses relatives au développement touristique : zoom sur la taxe de séjour



Comment ça fonctionne ?

La taxe de séjour est une taxe demandée par les hébergeurs aux vacanciers et à toute personne qui séjourne une nuit au moins à titre onéreux sur le territoire. La taxe de séjour est économiquement neutre pour les hébergeurs qui l'ajoutent au montant de leur facture et la reversent à la collectivité ou l'intercommunalité qui l'a instaurée. Certaines catégories d'hébergements peuvent en être exonérées.

Combien ?

Son montant est fixé par délibération de la collectivité, mais il est encadré par l'État avec une valeur plancher et une valeur plafond qui varie selon le type d'hébergement (hôtel, meublé de tourisme, camping...) et selon que l'hébergement est ou non classé.

À quoi sert-elle ?

Les collectivités utilisent ensuite cette enveloppe pour engager des dépenses liées au développement touristique: campagnes de promotion, expositions, embellissement et fleurissement de la ville...

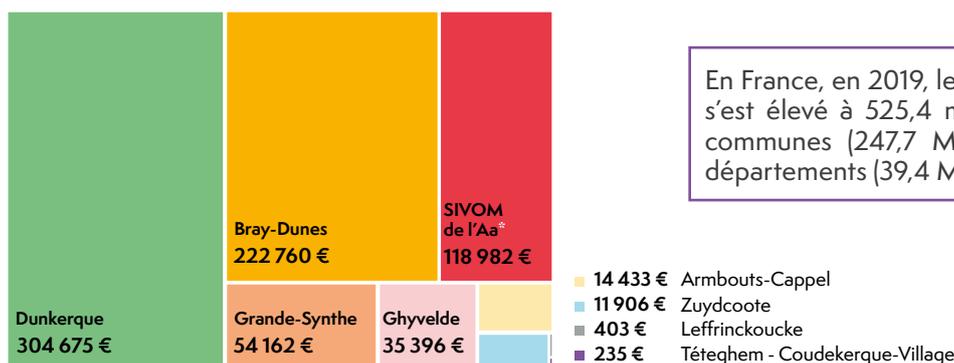
762 852 €

C'est le montant total perçu par les communes dans le territoire de la CUD en 2019 au titre de la taxe de séjour

69 %

du montant total est issu des communes de Dunkerque et Bray-Dunes

Répartition du montant perçu en 2019 de la taxe de séjour par les communes de la Communauté urbaine de Dunkerque



Sources : Territoire - Direction des finances CUD

Seules Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche et Grand-Fort-Philippe n'ont pas délibéré en faveur d'une taxe de séjour.

En France, en 2019, le produit total de la taxe de séjour s'est élevé à 525,4 millions d'euros, réparti entre les communes (247,7 M€), les EPCI (257,7 M€) et les départements (39,4 M€).

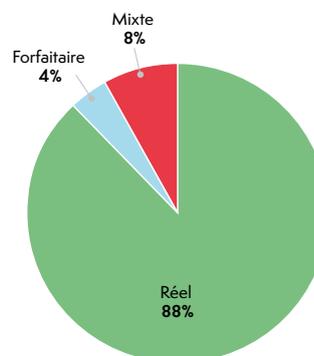
- La taxe de séjour est perçue dans 76 % du territoire national

Les collectivités peuvent décider d'appliquer :

- soit une taxe de séjour au réel, qui est prélevée par nuitée et personne hébergée (payée par le client),
- soit une taxe de séjour payée au forfait, qui est prélevée par hébergement touristique (payée par l'établissement).

En 2020, la majorité des collectivités françaises ont fait le choix d'un régime intégral de la taxation au réel (88%). Dans la Communauté urbaine de Dunkerque, presque toutes les villes concernées par la taxe de séjour ont adopté le régime réel, exceptées Ghyvelde et Zuydcoote qui utilisent une taxation au forfait pour les campings.

Régimes d'imposition adoptés par délibération en France en 2020 (toutes natures confondues)



Sources : Guide pratique, taxes de séjour - www.impots.gouv.fr

Ressources

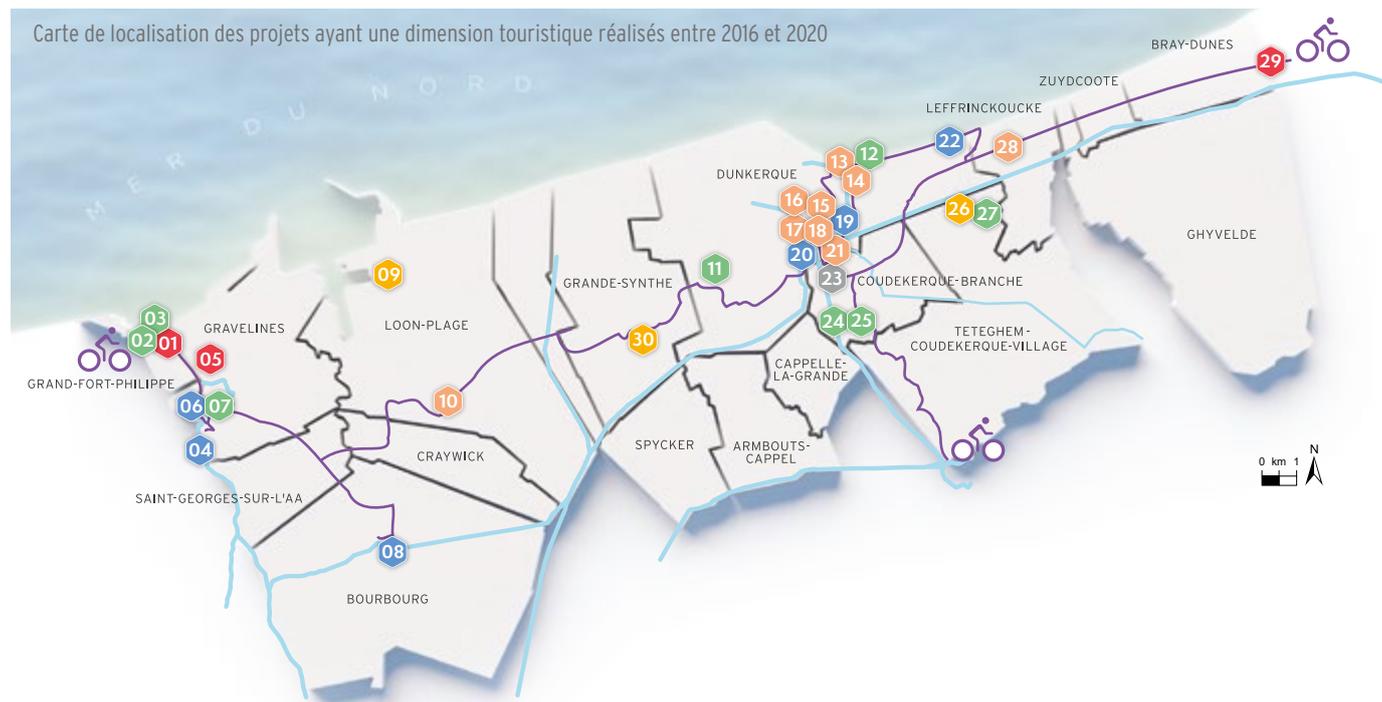
Tableau de bord de l'emploi & Éconographe : www.agur-dunkerque.org

Guide pratique - Taxes de séjour - DGCL / DGE - Juillet 2020 : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

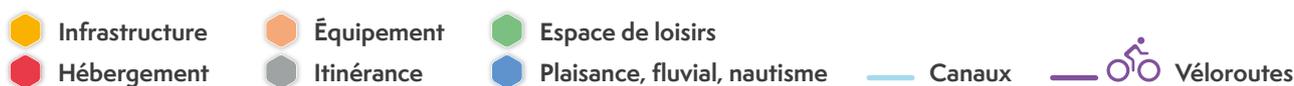
LA VEILLE SPATIALISÉE DES PROJETS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

En 2016, l'AGUR s'est dotée, à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque, d'un outil d'analyse et de prospective intitulé "Veille spatialisée des projets" subventionné depuis octobre 2018 par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Dans le cadre de l'observatoire partenarial du tourisme, la veille spatialisée des projets met en perspective les projets menés entre 2016 et 2020 contribuant au développement du secteur touristique.

Carte de localisation des projets ayant une dimension touristique réalisés entre 2016 et 2020



Projets touristiques réalisés entre 2016 et 2020



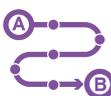
Sources : AGUR - CUD 2021 - IIW 2020

30 projets touristiques réalisés entre 2016 et 2020

• Un outil d'observation et de prospection



La veille spatialisée des projets permet d'obtenir la cartographie des projets publics et privés de toutes les communes et avoir ainsi une vision globale des grandes évolutions du territoire.



Elle permet de montrer les dynamiques du territoire passées, en cours et à venir et ainsi renforcer les connaissances sur le territoire Flandre-Dunkerque (élus, techniciens, acteurs économiques, habitants...).



Elle permet d'identifier les secteurs d'enjeux, d'apporter une vision spatiale des différentes stratégies de développement et d'accompagner les prises de décisions (veiller au développement équilibré des territoires, anticiper des implantations, éviter des doublons, favoriser les coopérations...).

● Infrastructure
 ● Hébergement
 ● Équipement
 ● Itinérance
 ● Espace de loisirs
 ● Plaisance, fluvial, nautisme

	Nom du projet	Commune	Investissement	Année	Infos complémentaires
01	Aménagement aire de camping-cars	Grand-Fort-Philippe	Non renseigné	2017	Réalisation d'une aire de camping-cars de 6 emplacements, sans service.
02	Aménagement aire de Paintball	Grand-Fort-Philippe	Non renseigné	2018	Aménagement d'une aire de 2 500 m ² d'obstacles et de structures en bois pour la pratique familiale du paintball.
03	Valorisation du site du Parc de l'Estran	Grand-Fort-Philippe	300 000 €	2018	Aménagement de chemins de promenade, aire de jeux, mobilier urbain, rotonde avec table d'orientation et panneaux pédagogiques.
04	Réalisation Estacade d'attente A et B	Gravelines	Non renseigné	2016	Pose de pontons pour les plaisanciers en attente de passage sous le pont mobile de la voie ferrée.
05	Réhabilitation Hôtel du Polder	Gravelines	120 000 €	2019	Réhabilitation de l'hôtel du polder à la suite de son rachat par un nouveau propriétaire.
06	Aménagement du port de plaisance Vauban	Gravelines	1 344 670 €	2020	Installation de nouveaux pontons et d'équipements nautiques et aménagement d'une zone technique.
07	Réhabilitation du chemin de ronde	Gravelines	2 600 000 €	2020	Poursuite de l'aménagement du chemin de ronde avec requalification des bastions, aménagements paysagers et pose de mobilier urbain.
08	Réhabilitation de l'île Saint-Sophie	Bourbourg	Non renseigné	2016	Réhabilitation des berges, des pontons et des rampes d'accès
09	Aménagement terminal ferry transmanche	Loon-Plage	13 680 000 €	2016	Création de nouveaux accès au terminal transmanche avec bâtiments pour le contrôle de sûreté passagers et véhicules, et espace d'accueil.
10	Maison de la nature et de l'environnement	Loon-Plage	2 172 000 €	2016	Création d'une maison de la nature à destination du grand public.
11	Aménagement du parc Jacobsen	Dunkerque	1 000 000 €	2020	Aménagements paysagers d'espaces pour les promeneurs parallèlement aux travaux hydrauliques du canal de Mardyck.
12	Requalification de la digue de mer	Dunkerque	9 900 000 €	2019	Réalisation des premières phases de requalification des espaces publics de la digue.
13	Installation d'une œuvre monumentale	Dunkerque	Non renseigné	2017	Oeuvre monumentale Le sablier commémorant l'opération Dynamo par l'artiste Séverine Hubard.
14	Restructuration du "Musée Dunkerque 1940"	Dunkerque	1 600 000 €	2019	Doublage de la surface du mémorial du souvenir et conception d'un nouvel espace muséographique.
15	Création du Port Center	Dunkerque	480 000 €	2020	Au sein du musée portuaire, création d'une plateforme de 200 m ² d'initiation et d'orientation des publics à la découverte du port.
16	Construction de la patinoire	Dunkerque	20 000 000 €	2019	Sur le môle 1, construction d'une nouvelle patinoire disposant d'une capacité d'accueil de 1 700 personnes en tribune.
17	Aménagement des abords de la patinoire	Dunkerque	Non renseigné	2019	Aménagements paysagers et urbains aux abords de la patinoire.
18	Ouverture du restaurant "Le Princess Elizabeth"	Dunkerque	Non renseigné	2017	Mise en location auprès d'un opérateur privé pour y développer restaurant et salon de thé.
19	Installation de nouveaux pontons	Dunkerque	232 812 €	2019	Création de 150 mètres de pontons destinés à accueillir de plus grands bateaux.
20	Installation de pontons par VNF	Dunkerque	Non renseigné	2020	Aménagement de pontons de plaisance fluviale.
21	Ouverture du théâtre de La Licorne	Dunkerque	Non renseigné	2016	Création du centre européen de la marionnette contemporaine et du théâtre d'objets "La Licorne".
22	Réaménagement de la base de voile de la Licorne	Dunkerque	Non renseigné	2018	Réaménagement du centre d'accueil et d'informations de la base de voile de la Licorne.
23	Aménagement de la rue des Forts	Coudekerque-Branche	4 000 000 €	2019	Aménagements paysagers comprenant la création de pistes piétonnes et cyclables ainsi qu'une requalification de la voirie.
24	Nouveaux espaces au parc du Fort-Louis	Coudekerque-Branche	170 000 €	2018	Création d'un mini-golf, d'une troisième aire de jeux, d'un espace plage avec pédalos et réaménagement de l'aire pique-nique.
25	Poursuite des aménagements du Fort-Louis	Coudekerque-Branche	400 000 €	2017	Poursuite des aménagements du minigolf, réfection des allées, extension de l'accrobranche et renforcement des aires de jeux.
26	Agrandissement du parking du lac de Tétéghem	Tétéghem Coudekerque-village	280 000 €	2020	Doublage du parking et aménagements pour sécuriser les accès.
27	Aménagement du lac de Tétéghem	Tétéghem Coudekerque-village	1 200 000 €	2019	Aménagement de 5 kilomètres de chemins autour du lac.
28	Création du centre d'interprétation au Fort des Dunes	Leffrinckoucke	1 230 000 €	2020	Création d'un centre d'interprétation des conflits du 20 ^e siècle et de l'opération Dynamo.
29	Construction Holiday Suites Westhoek/La Brise des dunes	Bray-Dunes	Non renseigné	2017	Construction d'une résidence hôtelière de 47 logements par le promoteur belge Win Properties.
30	Vélocity	CUD	Non renseigné	2019	Aménagement de tronçons de la Vélocity© - EuroVelo

LA STRUCTURATION DE L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La Communauté urbaine a structuré son offre touristique autour de filières telles que le tourisme de mémoire, les sports nautiques et de plein air ou bien encore la mise en valeur de ses espaces balnéaires et de son patrimoine naturel avec notamment la démarche de labellisation des Dunes de Flandre en tant que Grand Site de France. Des filières source d'attractivité touristique qui ont pu se structurer par la présence de nombreux équipements et sites à valeur touristique.



• Les chiffres clés

11

musées

1450

hectares
d'espaces naturels

2

pôles de
plaisance

2

musées dédiés au
tourisme de mémoire

Plus de 100

événements & manifestations
par an

• Équipements et sites touristiques



Des musées et des sites culturels : musée portuaire, FRAC Grand Large - Hauts-de-France, LAAC, CIAC - Chœur de Lumière, musée du dessin et de l'estampe originale, Halle aux sucres, Chantier Tourville... dont trois ayant l'appellation "Musées de France".

Des équipements de loisirs, culturels et sportifs : parc zoologique, PLUS - Palais de l'univers et des sciences, golf, Sportica, Aqualamé, Maison de la nature, patinoire, casino...

Trois beffrois classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, patrimoine maritime : trois phares, navires à quai, espace Tourville... Gravelines, ville fortifiée par Vauban classée parmi "Les Plus Beaux Détours de France".

• Sites naturels et tourisme balnéaire



Un Grand Site de France en projet - Les dunes de Flandre, une zone NATURA 2000, une réserve naturelle nationale, quatre sites classés, 1000 hectares d'espaces dunaires, 1450 hectares d'espaces naturels (hors espaces dunaires) aménagés et ouverts au public.

Quatre stations balnéaires et six plages pour 20 kilomètres : Grand-Fort-Philippe, Petit-Fort-Philippe, Malo-les-Bains, Leffrinckoucke, Zuydcoote et Bray-Dunes.

• Nautisme et plaisance



Deux pôles de plaisance et neuf bassins pour 1382 anneaux.

Sept bases nautiques (Jean Binard, Dunkerque-Marine, La Licorne, Sémaphore, Le Clos Fleuri, Europlage, le lac du Puythouck), un centre régional de voile habitable, Le PAarc des Rives de l'Aa et de la Colme.

• Tourisme de mémoire



Une filière "tourisme de mémoire" avec deux musées (Musée Dunkerque 1940 - opération Dynamo, le Musérial du Fort des Dunes et à terme la Ferme Nord - Maison du Grand Site), trois nécropoles nationales militaires (Dunkerque, Fort des Dunes à Leffrinckoucke et Zuydcoote) et de nombreux vestiges des conflits contemporains (vestiges du Mur de l'Atlantique, Fort de Petite-Synthe...)

• Tourisme économique



Une filière de tourisme de découverte économique : la centrale nucléaire de Gravelines, la visite du port en bateau - Le Texel, le musée portuaire, le Port Center...

• Évènements et tourisme d'affaires



Tourisme d'affaires : un palais des Congrès, une centaine de manifestations professionnelles dont six congrès et 7200 congressistes accueillis.

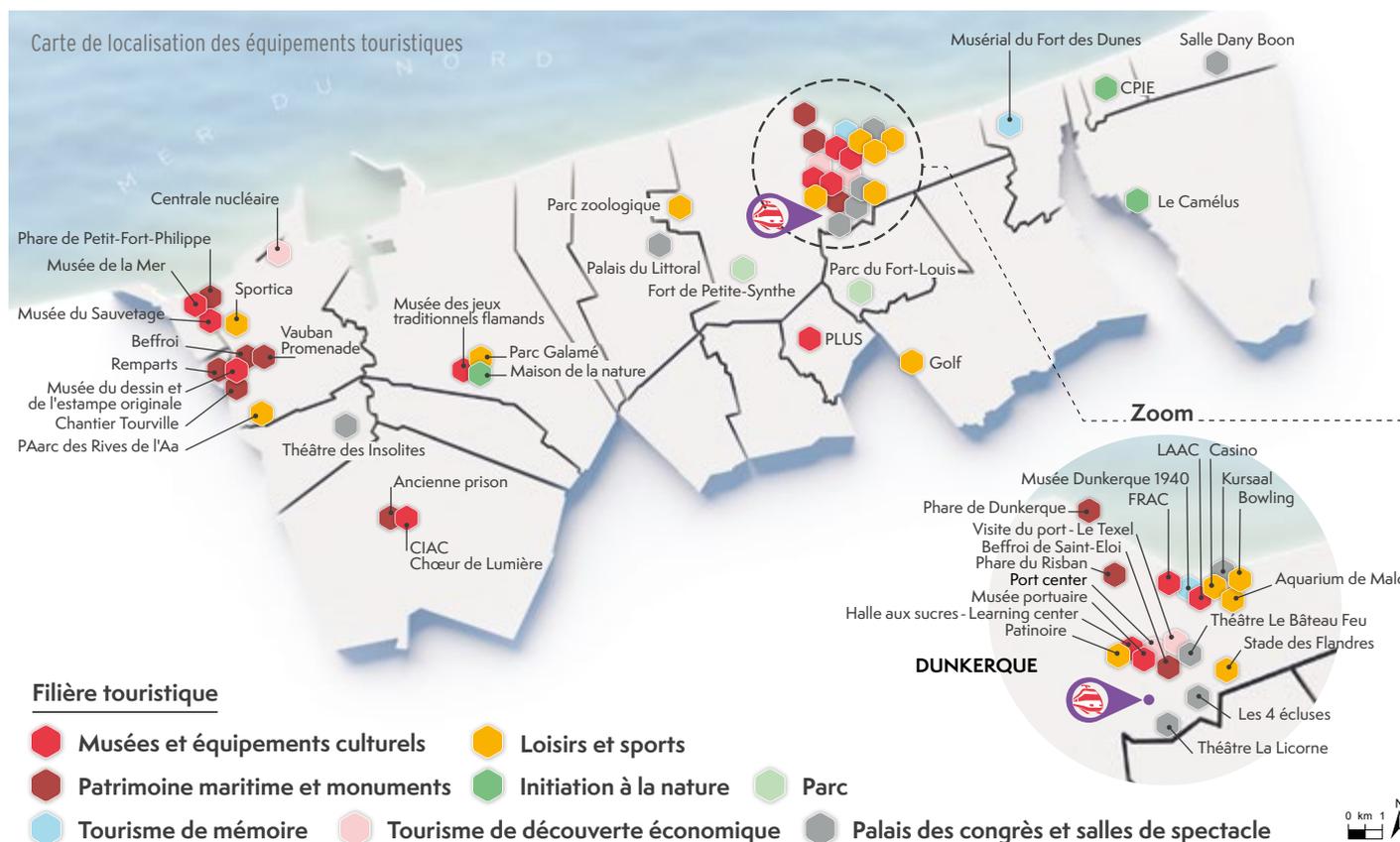
De nombreux évènements sportifs, culturels et festifs tout au long de l'année : carnaval de Dunkerque, les "4 jours de Dunkerque", le festival "la Bonne Aventure", le festival "Het Lindeboom", le Tour de France à la Voile, la Triennale d'Art Contemporain, le Son et Lumière de Gravelines...

Définition_

Tourisme de découverte économique : il peut être défini comme la découverte par le public d'un site présentant un savoir-faire appartenant au passé, au présent ou à l'avenir. Trois pôles peuvent être mis en évidence : le tourisme d'entreprise en activité, le tourisme de patrimoine industriel et le tourisme scientifique.

LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Véritable filière économique, le tourisme génère non seulement des retombées économiques mais contribue également à l'attractivité économique et résidentielle de l'agglomération. Sur le territoire communautaire, il engendre plus de 1,5 million de visiteurs dans les équipements touristiques et de loisirs et représente 2360 emplois, un chiffre en croissance ces dernières années dynamisé par l'ouverture de nouveaux équipements et l'aménagement d'espaces récréatifs.



11 musées

1,5 million de visiteurs dans les équipements touristiques et de loisirs (en 2019)

3 beffrois classés à l'UNESCO

Le Top 10 des équipements les plus fréquentés (chiffres 2019)

Équipements payants	Entrées
Parc zoologique	95 168
Musée portuaire	70 737
Musée Dunkerque 1940*	53 829
Palais de l'univers et des sciences (PLUS)	52 800
Parc Galamé	45 000
Lieu d'Art et d'Action Contemporaine (LAAC)	37 068
FRAC Hauts-de-France	29 375
Aquarium de Malo-les-Bains	24 489
Le Camélus (ferme pédagogique)	20 000
Mémorial du Fort des Dunes	13 375

Sources: CUD données 2019



En 2019, **Sportica** comptabilise 350 741 entrées. La fréquentation regroupe les entrées relatives aux équipements de loisirs (cinéma, bowling...) et de sports (piscine, basket...).

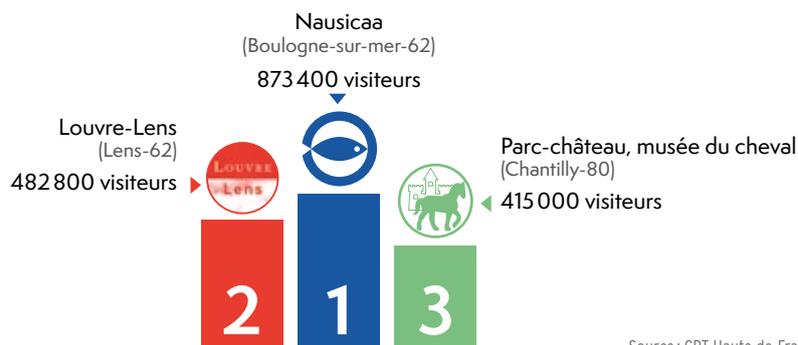
* Entre 2014 et 2019, la fréquentation a été multipliée par deux pour le musée Dunkerque 1940 et multipliée par quatre pour le Mémorial du Fort des Dunes.

Deux périodes de travaux ayant entraîné la fermeture du musée Dunkerque 1940 Opération Dynamo sont à prendre en compte dans l'analyse de la fréquentation du site (premiers semestres 2017 et 2019).

TOP 3

des sites culturels payants en Hauts-de-France

(en nombre de visiteurs, en 2019)



Source : CRT Hauts-de-France

• Zoom sur la filière du tourisme de mémoire



Source : CUD, Musée Dunkerque 1940

Mise en lumière par le film "Dunkerque" du réalisateur Christopher Nolan en 2017, la structuration de la filière s'est poursuivie et accélérée ces dernières années autour notamment de trois sites emblématiques :

- extension et modernisation du musée Dunkerque 1940 - opération Dynamo entre 2017 et 2019,
- modernisation des espaces muséographiques du Musérial du Fort des Dunes en 2020,
- projet de réhabilitation de la Ferme Nord et de la création de la Maison du Grand Site.

D'autres projets d'équipements

Actuellement, plusieurs projets d'équipements sont à l'étude sur le territoire notamment un musée des Beaux-Arts à Dunkerque, une maison de l'eau à Coudekerque-Branche, une maison de la nature à Saint-Georges-sur-l'Aa, un parc à thème autour du projet Tourville à Gravelines...

Différents bâtiments patrimoniaux pourraient également être valorisés: le chai à vins, les Bains dunkerquois, le bâtiment Jokelson-Kalmar.

Deux lieux d'accueil touristiques, de nature et d'interprétation devraient voir le jour, à Zuydcoote (Ferme Nord - Maison du Grand Site) et à Ghyvelde (entrée de la dune fossile).



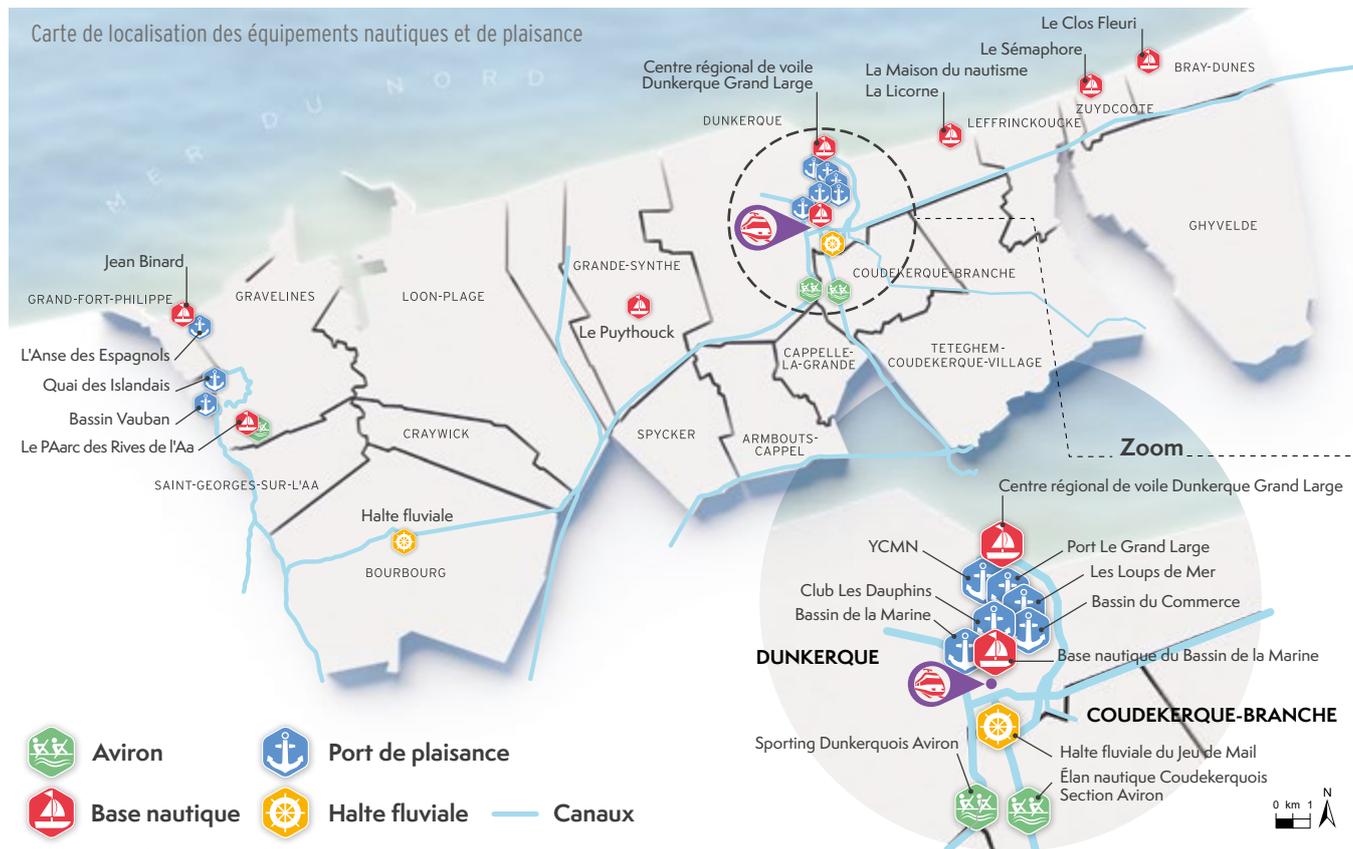
Source : AGUR, Ferme Nord à Zuydcoote

📖 Sources & références

Tourisme de mémoire, une destination transfrontalière, AGUR 2016
Les chiffres clés du tourisme en Hauts-de France 2019, CRT des Hauts-de-France

LES ACTIVITÉS FLUVIALES ET NAUTIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le nautisme regroupe l'ensemble des activités pratiquées sur l'eau, en particulier la navigation de plaisance. Avec ses 30 kilomètres de façade maritime, ses 77 kilomètres de canaux connectés à la région et à la Flandre belge et des équipements propices à la pratique d'activités nautiques, le territoire dispose d'un fort potentiel pour se positionner comme une destination nautique de premier plan.



1382

anneaux
(soit 47% de l'offre des ports
de plaisance de la Côte d'Opale)

77

kilomètres de canaux

68

euros de dépense moyenne
journalière d'un plaisancier fluvial
(Source : VNF)

En 2019

223 bateaux de passage (écluse du jeu de Mail) - 25 bateaux de passage (écluse de Bourbourg) - 143 bateaux de passage (pont de Ghyvelde). En moyenne, 75 % du trafic est étranger.

• Deux pôles de plaisance maritime

Communes	Nom / Gestionnaire	Capacité en anneaux	% des capacités CUD
Dunkerque	CUD Dunkerque Marina • Bassin de la Marine - 170 anneaux • Port Le Grand Large - 250 anneaux • Bassin du Commerce - 140 anneaux	560	40,5 %
	YCMN	200	14,5 %
	Club des Dauphins	132	9,5 %
	Les Loups de mer	60	4,5 %
	Total Dunkerque	952	69 %
Gravelines	Port départemental de Gravelines SIVOM de l'Aa • L'Anse des Espagnols - 78 anneaux • Quai des Islandais - 152 anneaux • Bassin Vauban - 200 anneaux	430	31 %
Total		1382	100 %

- Une fréquentation importante des ports de plaisance par la clientèle étrangère (Chiffres 2019)

Le Grand Large à Dunkerque



1605 bateaux de passage



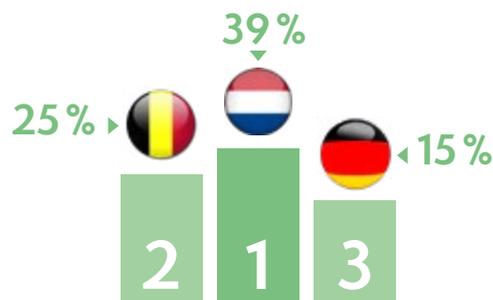
3906 nuitées visiteurs



2,4 jours (la durée moyenne de séjour)

TOP 3

des clientèles étrangères
89% de clientèles étrangères



Le bassin Vauban à Gravelines



322 bateaux de passage



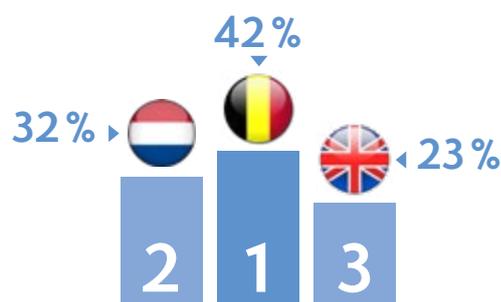
1246 nuitées visiteurs



3,8 jours (la durée moyenne de séjour)

TOP 3

des clientèles étrangères
75% de clientèles étrangères



- Des projets pour renforcer la filière nautique



Source: CUD - Le PAarc des Rives de l'Aa à Gravelines

À Saint-Georges-sur-l'Aa, les nouveaux plans d'eau du PAarc accueillent des activités nautiques, télé-ski nautique et halte fluviale.

Concernant la plaisance, l'offre à terme doit être complétée avec le projet du Grand Large à Dunkerque: mise en place d'un ouvrage de protection, installation d'anneaux supplémentaires, accueil de bateaux sans passage d'écluse, accueil de bateaux de plus grande dimension. Des réflexions sont également en cours pour le Lac de Tétéghem concernant l'implantation d'une base nautique pour la pratique de la voile légère.

📖 Définitions

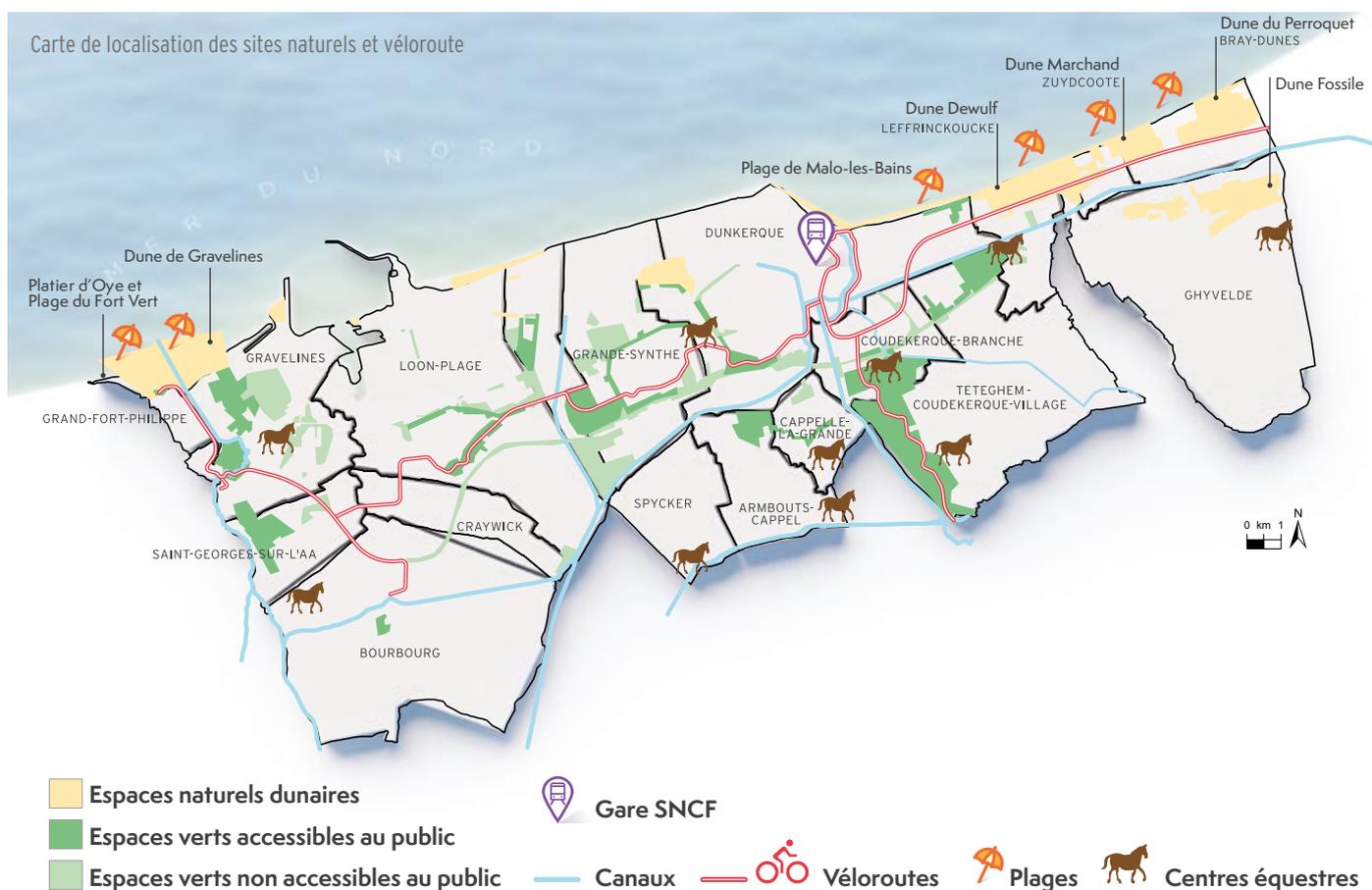
Tourisme fluvial recouvre essentiellement les activités de promenade et de croisière (transport de passagers) et les activités de plaisance :

- La promenade fluviale, avec ou sans restauration, pour quelques heures dans la journée;
- Les croisières fluviales, paquebots fluviaux ou péniches-hôtels.

Fluvestre : le tourisme fluvestre est " l'art de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges " (Source : VNF)

LES SITES NATURELS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le territoire de la Communauté urbaine dispose de nombreux sites et espaces naturels parmi lesquels figurent des sites classés ou inscrits, des réserves naturelles nationale ou régionale regroupant des espaces dunaires, des espaces boisés ou encore des parcs. Les aménagements et démarches de préservation initiées ces dernières années participent au développement touristique de l'agglomération. Cette richesse d'espaces naturels répartis sur le territoire constitue un levier pour mieux organiser l'accueil des visiteurs, diversifier les usages dans l'espace et dans le temps et saisir les opportunités liées aux nouvelles tendances en matière de tourisme (slow tourisme, tourisme vert...).



Sources: AGUR - CUD 2021 - IIW 2020

• Les chiffres clés

1

réserve naturelle nationale
(Dune Marchand à Zuydcoote)

1

réserve naturelle régionale
(Grande-Synthe)

3

sites Natura 2000

6

plages dont
4 stations balnéaires

1

site classé
de 925 hectares

1000

hectares d'espaces dunaires

1450

hectares d'espaces naturels

• Opération Grand Site des Dunes de Flandre

Avec plus de 900 hectares en site classé, le littoral des Dunes de Flandre fait partie de ces sites remarquables, dont les paysages connus et reconnus participent à la valorisation du territoire. Autant d'atouts que la Communauté urbaine de Dunkerque et ses partenaires ont souhaité mettre en avant à travers la démarche de labellisation Grand Site de France.

Depuis 2015, la CUD pilote l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre. Ce label vise à protéger, valoriser et gérer durablement les ressources de ce territoire, à l'instar des Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez et de la Baie de Somme, les deux autres "Grands Sites" de la région Hauts-de-France.

Seuls 21 sites sont labellisés Grand Site de France. Des sites naturels d'exception, marqués par l'Histoire ou la culture, avec des paysages classés et protégés et un "esprit des lieux" unique et singulier à préserver.

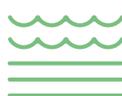
Pour poursuivre la préservation de ce site unique, la CUD, associée aux communes et partenaires du projet travaille à la mise en œuvre d'un plan d'actions dans l'objectif de concilier l'accueil du public, la préservation du site, l'amélioration du cadre de vie et le développement local durable. Une démarche ambitieuse qui vise à obtenir la reconnaissance de l'État pour décrocher à l'horizon 2025/2026 le label Grand Site de France.



Le Grand Site des Dunes de Flandre en chiffres



28 partenaires*



13 km de plage



3 300 ha
dont 925 ha en site classé



4 massifs dunaires
sur 1 000 ha préservés

*Les partenaires du projet : la Communauté urbaine de Dunkerque, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Flandre Maritime, le Conservatoire du littoral, le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Départemental du Nord, les Dunes de Flandre, l'Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque, les communes de Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes, Ghylvelde, l'État : DREAL, DDTM, DRAC, les Voies Navigables de France, l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire de Dunkerque, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote, le Réseau des Grands Sites de France, les partenaires belges : Agence Nature et Forêt (ANB), Province de Flandre Occidentale (PFO), VLM, Westtoer, IWVA, le partenariat Manche Mer du Nord : ADRT 59, ADRT 62, ADRT 80, Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Les 6 orientations stratégiques :

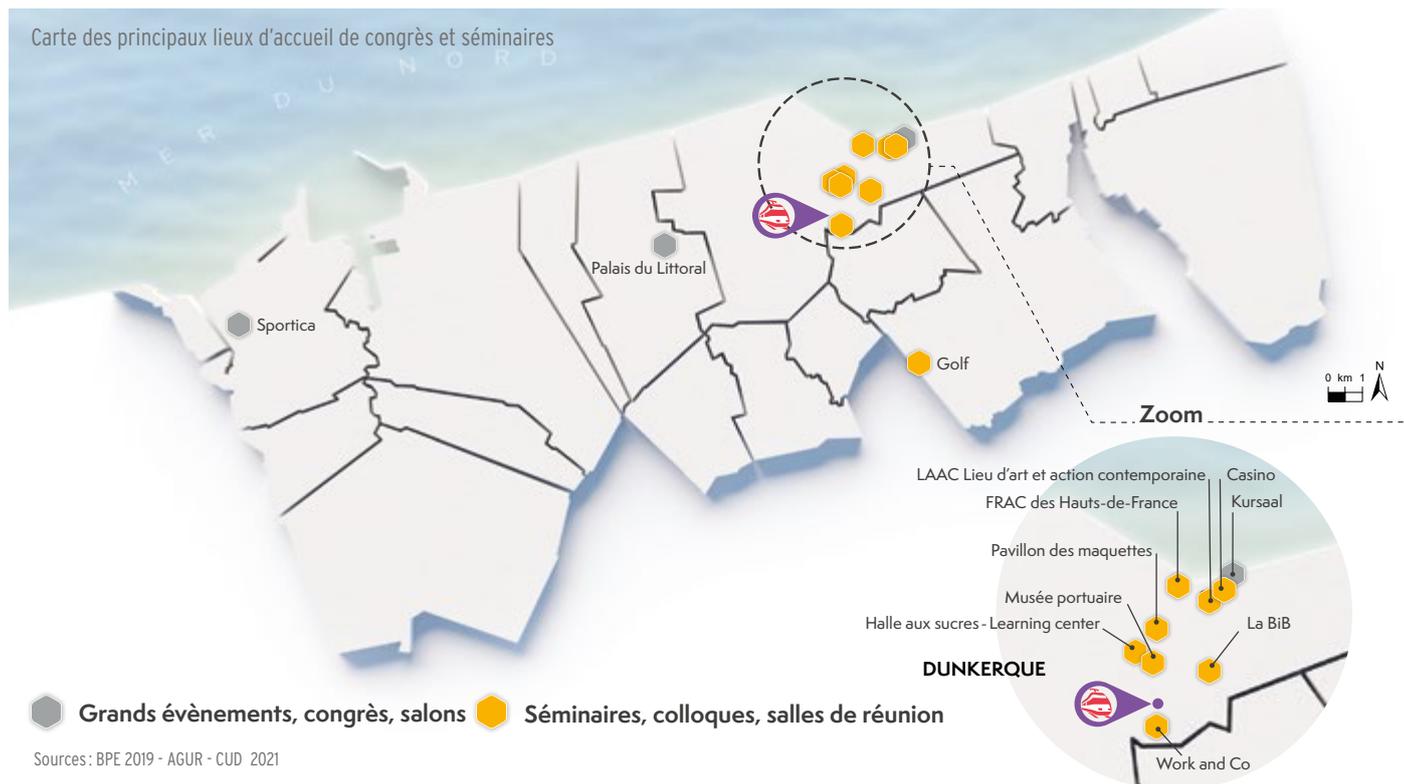
- Préserver le cœur du Grand Site et révéler la valeur de ses paysages
- Sauvegarder, structurer et valoriser les sites de mémoire
- Améliorer l'accueil et l'organisation de la découverte du Grand Site
- Conforter le développement local durable du Grand Site
- Donner une dimension transfrontalière de l'Opération Grand Site
- Associer les habitants et mettre en œuvre le projet

📖 Définitions

Natura 2000 : politique européenne de prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Les sites Natura 2000 sont désignés pour protéger un certain nombre d'espèces et d'habitats représentatifs de la biodiversité européenne. Au 1^{er} mars 2017, la France comptait 1766 sites (sur les 27 522 sites en Europe) et couvre 13 % du territoire métropolitain et 11 % de la zone économique exclusive.

LE TOURISME D'AFFAIRES ET L'ÉVÈNEMENTIEL SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Troisième port de France, premier pôle énergétique d'Europe et une offre touristique et d'hébergement diversifiée à proximité de grandes capitales, la Communauté urbaine de Dunkerque dispose d'atouts pour se positionner comme une destination d'affaires, de congrès et de rencontres professionnelles. Avec une centaine d'évènements annuels et plus de sept mille congressistes annuels accueillis en moyenne ces dernières années, le tourisme évènementiel et d'affaires contribue aux retombées économiques locales, à l'attractivité et au rayonnement du territoire.



D'autres lieux tels que les hôtels, les restaurants, les salles de réception viennent également compléter l'offre.

Les sites d'accueil Grands évènements et salons

Palais des congrès - Le Kursaal: 6 200 m² d'espaces congrès, d'expositions modulables, un auditorium de 500 places, 2 salles de séminaire vue mer et 9 salles de sous-commissions de 60 à 120 places.

Palais du littoral: salle théâtre de 449 places, salle de forum de 1573 m².

Sportica: 4 300 m² d'espaces réceptifs, jusqu'à 3 800 personnes en conférence. Des salles de réunion de 50 à 1 200 m² jusqu'à 500 personnes.

• Les chiffres clés

7 200 congressistes accueillis au Palais des Congrès - Le Kursaal en 2019

+ 100 évènements professionnels par an (séminaires, salons et congrès)

176 € / jour* Les retombées économiques générées par un congressiste

74 % la part de la clientèle d'affaires dans la fréquentation hôtelière en 2019

25 000 spectateurs accueillis lors du Festival Het Lindeboom à Loon-Plage en 2019

41 000 spectateurs accueillis lors du Festival La Bonne Aventure en 2019

*Source: France Congrès - Méthode de calcul de France Congrès: 78 € pour l'hébergement, 60 € en restauration, 30 € en dépenses diverses et shopping et 8 € pour les transports.

D'envergure locale ou nationale, éphémère ou pérenne, unique ou régulier, l'évènementiel est un levier de développement économique pour le territoire. De dimension professionnelle, festive, artistique, touristique ou sportive, Les évènements sont sources de retombées économiques, favorisent la création d'emplois, et à plus long terme influent sur l'image et la notoriété de la destination.

Les salons, congrès et rendez-vous professionnels récurrents

Janvier - Mars	Assises européennes de la Transition énergétique (tous les 3 ans) - Palais des Congrès Kursaal Salon des comités d'entreprises et des Loisirs - Sportica
Avril	Salon "le temps des mets" - Palais des Congrès Kursaal Salon de l'auto - Sportica
Septembre	Les rencontres Entreprises & Territoires - Palais du Littoral
Octobre	Foire aux huitres - Palais des Congrès Kursaal Salon du vin et de la bière - Palais des Congrès Kursaal Salon de l'auto - Palais des Congrès Kursaal Salon Maison & Loisirs - Palais des Congrès Kursaal Salon de la gastronomie à Loon-Plage Salon de l'oiseau - Sportica
Décembre	Salon de l'étudiant et de la formation - Palais des Congrès Kursaal

Les grands évènements

Janvier - Mars	Carnaval de Dunkerque Open international d'échecs à Cappelle-la-Grande
Avril - Mai	Salon "le temps des mets" - Palais des Congrès Kursaal 4 jours de Dunkerque - Grand Prix des Hauts-de-France, course cycliste internationale Triathlon de Dunkerque Semi-marathon de Dunkerque Triennale d'art contemporain "Art et Industrie" - FRAC/LAAC/Grand large (mai à septembre) Marché aux puces international de Dunkerque - MAPID à Dunkerque La Ronde des vents à Bray-Dunes
Juin	Citadelle en bordées à Dunkerque Festival La Bonne Aventure à Dunkerque
Juillet	Tourvoile à Dunkerque Het Lindeboom - Festival de musiques traditionnelles - Parc Galamé à Loon-Plage
Août	Son et Lumière à Gravelines Championnat du monde de décorticage de crevettes à Leffrinckoucke Bénédictions de la Mer - Dunkerque - Grand-Fort-Philippe
Septembre - octobre	Fête de la nature et de la Flandre à Coudekerque- Branche Trail des Dunes de Flandre à Leffrinckoucke Festival de cerfs-volants à Grand Fort Philippe La Ronde des sables à Loon-Plage Les Boucles dunkerquoises à Dunkerque
Novembre	Cross de l'acier à Leffrinckoucke
Décembre	Marchés de Noël - Dunkerque et Gravelines

Définitions_

Acronyme anglais, **le terme de MICE** (Meetings, Incentives, Conventions and Events) est employé pour désigner l'ensemble des activités hôtelières et touristiques liées aux événements d'entreprise: séminaire, convention, conférence, ou encore team building. On emploie également le terme de tourisme d'affaires. Plus généralement, on considère que le tourisme d'affaires regroupe des déplacements individuels ou organisés, effectués pour des motifs professionnels et dont la durée est d'au moins 24 heures.

LES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Le territoire dispose d'infrastructures et d'équipements qui permettent l'accès et favorisent les mobilités sur le territoire communautaire (axes autoroutiers, port trafic transmanche, voies douces...). Depuis quelques années, de nouveaux aménagements (sentiers de randonnée, aménagements de véloroutes, haltes fluviales) et alternatives à la voiture (mise en place du bus gratuit, développement d'un plan vélo) ont été développés au sein de l'agglomération. Si ces aménagements menés à proximité d'espaces récréatifs permettent de développer les mobilités, ils constituent également un levier pour renforcer le maillage des espaces touristiques, accompagner la découverte du territoire et accueillir de nouvelles clientèles en recherche d'itinérance.



Sources: AGUR - CUD 2021 - IIW 2020

• Les chiffres clés



35 kilomètres

de chemins verts
(donnée 2020)



237 kilomètres

d'itinéraires cyclables
dont 60 % en site propre



67 000 passages

en moyenne par jour
de véhicules comptabilisés
à la sortie Dunkerque centre (A16)
et 32 500 passages à la sortie
Bergues (A25)



1 931 759 passagers

en gare de Dunkerque en 2019
(source SNCF)

• Les chiffres clés des flux touristiques sur le territoire



13 escales croisières

10 230 passagers
(Source CUD donnée 2019)



132 000 passages

de cyclistes (passages comptabilisés
sur l'éco compteur de Bray-Dunes)
(Source CUD donnée 2019)



1927

bateaux de plaisance
(Grand Large Dunkerque et Bassin Vauban Gravelines)
(Source CUD donnée 2019)



2 491 camping caristes

accueillis à Gravelines
(Source Ville de Gravelines donnée 2019)



201 kilomètres

de chemins verts prévus
dont 86 km réalisés par la CUD
(Source CUD donnée 2020)



2 341 000 passagers

transmanche
Trafic véhicules de tourisme :
579 000 véhicules en 2019
(Source GPMD - Loon-Plage donnée 2019)

• De nouvelles alternatives à la voiture qui participent à l'attractivité touristique

Mise en place en septembre 2018, la gratuité des transports au sein de la Communauté urbaine de Dunkerque constitue un levier d'attractivité du territoire. Les 18 lignes du réseau réparties sur l'agglomération facilitent la découverte, permettent de valoriser les richesses touristiques du territoire et constituent une alternative à la voiture.



Source : AGUR

66 300
voyages / en 1 journée

Nombre de voyages recensés le
5 mars 2019 pour les festivités
du carnaval de Dunkerque.

Les Dunes de Flandre certifiées "Escapade nature sans voiture"

En 2019 les Dunes de Flandre ont été certifiées "Escapade nature sans voiture". La démarche est portée par le Réseau des Grands Sites de France. Un projet innovant qui vise le développement d'un tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France labellisés et en projet. L'objectif, montrer qu'il est facile d'explorer les multiples facettes des Grands Sites en utilisant exclusivement des modes de déplacements doux (vélo, train, marche à pied, bateau...), et ce depuis chez soi. Une démarche qui participe à la valorisation de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre et au développement de mobilités plus durables.



LE TOURISME À VÉLO SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

À l'échelle nationale, le tourisme à vélo se développe, il est aujourd'hui un enjeu de développement touristique et économique pour le territoire. Avec la Vélomaritime® - EuroVelo 4, le territoire de la Communauté urbaine s'inscrit dans un réseau cyclable d'intérêt national et européen. L'enjeu: inciter les cyclistes à séjourner et à découvrir le territoire. Le développement des services et l'offre d'équipements (stationnements vélos, sanitaires, points d'eau et aires d'arrêt) sont autant d'éléments qui participent à l'accueil de ces nouvelles clientèles et à l'attractivité de la destination.



Sources: AGUR - CUD 2021 - IIW 2020

• Les chiffres clés



237 kilomètres

d'itinéraires cyclables
dont 60% en site propre



48 kilomètres

la distance de la Vélomaritime®,
de Grand-Fort-Philippe à Bray-Dunes



68€/jour

sont dépensés en moyenne
par un cyclotouriste
(donnée nationale)

• L'EuroVelo 4 : un réseau d'intérêt national et européen

Le réseau déployé à l'échelle de l'agglomération dunkerquoise fait partie intégrante d'un itinéraire cyclable d'intérêt européen: l'EuroVelo 4, qui relie Roscoff à Kiev sur plus de 4000 km.

La Vélomaritime®- EuroVelo 4 est la partie française de l'itinéraire, elle s'étend sur 1500 kilomètres de la Manche à la Mer du Nord en reliant Roscoff en Bretagne à Bray-Dunes.

Sur le territoire de la CUD, la Vélomaritime®- EuroVelo 4 s'étend de Grand-Fort-Philippe à la frontière belge sur environ 48 km, soit 3h30 de trajet à raison d'une vitesse de 15 km/h. De plus, une variante balnéaire complète le parcours au niveau de Dunkerque sur 7,3 km soit environ 30 minutes de trajet.

La Véloroute des Flandres permettra quant à elle de relier à terme Dunkerque à la métropole lilloise. Sur le territoire de la CUD, cette véloroute s'étend sur environ 10 kilomètres en passant par les remparts de Bergues, le Bois des Forts, le Fort Louis jusqu'à la station balnéaire de Malo-les-Bains. 95 % de cet aménagement est en site propre.

Les Véloroutes ne sont pas des aménagements mais des itinéraires cyclables continus et jalonnés: elles comportent tous types de voies adaptées et sécurisées: les voies vertes, les pistes cyclables, les voies à faible trafic...



Source: CUD - E.Berthier

• Une forte fréquentation des itinéraires

300
passages/jour



en moyenne en 2019 sur les 10 points de comptages les plus importants de l'agglomération dunkerquoise

En 2020, plus de 132 000 passages de cyclistes avaient été comptabilisés sur l'écomètre de Bray-Dunes, plus de 141 000 passages dans le secteur de Rosendaël.

Les comptages des années précédentes permettent de souligner la fréquentation en hausse notamment sur la partie Est de la Vélomaritime® (+ 34 % entre 2018/2019 sur la voie verte rue Paul Vancassel à Rosendaël) ainsi que sur la Véloroute des Flandres (+ 26 % entre 2018/2019 sur la D916 route de Bergues à Cappelle-La-Grande).

Zoom sur le label Accueil Vélo



Le label Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance. Pour le visiteur, le label garantit un accueil de qualité, des services et équipements dédiés ainsi qu'une proximité avec les itinéraires cyclables.

Sur l'agglomération, quatre établissements ont obtenu ce label. D'autres établissements font l'objet d'un accompagnement de la Communauté urbaine et de l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire en vue de son obtention.



Source: CUD

▣ Définitions

Véloroute: Une véloroute est un itinéraire pour cyclistes à moyenne et longue distance d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles en empruntant tous types de voies y compris partagées avec les véhicules motorisés dans la mesure où elles sont sécurisées.

Voie verte: Une voie verte est un aménagement en site propre réservé aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et parfois aux cavaliers. Interdite à la circulation motorisée, elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristique, de loisirs ou du quotidien.

ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE

Les nouveaux comportements des clientèles, la transition numérique et l'évolution des métiers des offices de tourisme obligent les destinations et territoires touristiques à repenser leur accueil, leurs services et leur diffusion d'information dans leurs murs et également - voire surtout - hors de leurs murs. Tout cela s'appuie sur un maillage territorial pertinent intégrant des services et des contenus à valeur ajoutée, impliquant le réseau des prestataires et la mobilisation des habitants. Tels sont les défis que l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire, créé en 2019, doit relever dans les années à venir.



Carte des bureaux d'accueil et des syndicats d'initiative



Office de Tourisme et des Congrès Communautaire :



Bureau d'accueil touristique permanent ou saisonnier



Syndicat d'initiative

Sources: AGUR - BPE 2019

• Les chiffres clés

10

Points
d'information

4

Syndicats
d'initiative

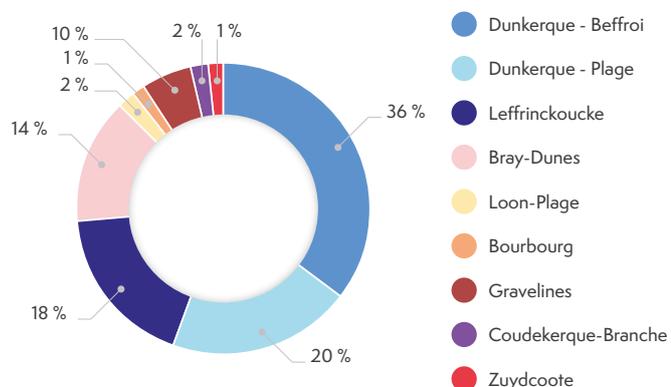
249 181

visiteurs uniques sur
le site internet

www.dunkerque-tourisme.fr en 2020

• Les bureaux d'information touristique de Dunkerque sont les plus sollicités

Répartition du nombre de sollicitateurs dans les bureaux d'information touristique



Source : Office de Tourisme et des Congrès Communautaire - Données 2020

81 005 sollicitations

pour un renseignement dans les points d'accueil de l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire en 2019.

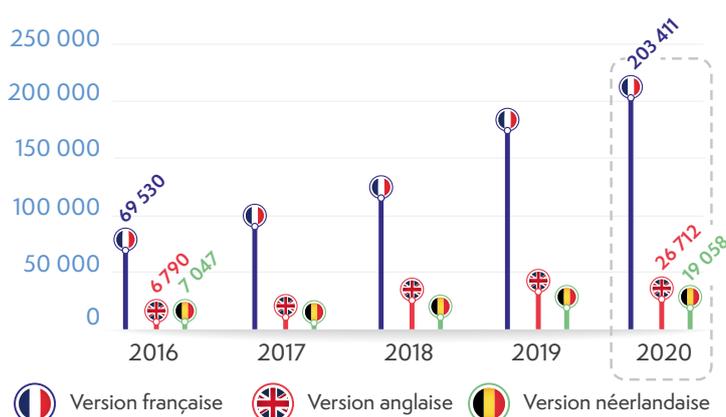
En 2019, 56% des sollicitations concernent les bureaux d'accueil de Dunkerque (accueils beffroi et plage de Malo-les-Bains).

Les accueils de Leffrinckoucke et Bray-Dunes concentrent quant à eux 32% des sollicitations.

Origines des clientèles ayant demandé un renseignement : 72% de clientèles françaises (42,7% CUD, 25,6% Hauts-de-France et 31,7% autre) et 28% de clientèles étrangères (51,7% belges, 15,8% autres que allemandes et néerlandaises et 14,5% britanniques).

• Une forte progression du nombre de visiteurs sur le site internet

Nombre de visiteurs uniques sur le site www.dunkerque-tourisme.fr



Source : Office de Tourisme et des Congrès Communautaire - Données 2020

666 940 pages visitées en 2020 sur le site Internet

Depuis 2016, on constate une hausse des visites uniques sur le site Internet www.dunkerque-tourisme.fr. La version française du site est la plus concernée par cette hausse de fréquentation. En 2020, le site a enregistré une audience de 249 181 visites.

Une progression qui intervient en parallèle du transfert de compétences de la promotion touristique à la Communauté urbaine de Dunkerque.

La création de l'Office du Tourisme et des Congrès Communautaire (mise en place d'un nouveau site internet, mutualisation des supports et actions de promotion) ainsi que le lancement de la marque touristique "Spirit of Dunkerque" ont donné un nouvel élan.

• L'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire sur les réseaux sociaux

f /Visit Dunkerque
32 000 abonnés*

* Données Juillet 2021

@visitdunkerque
4 000 abonnés*

Définitions

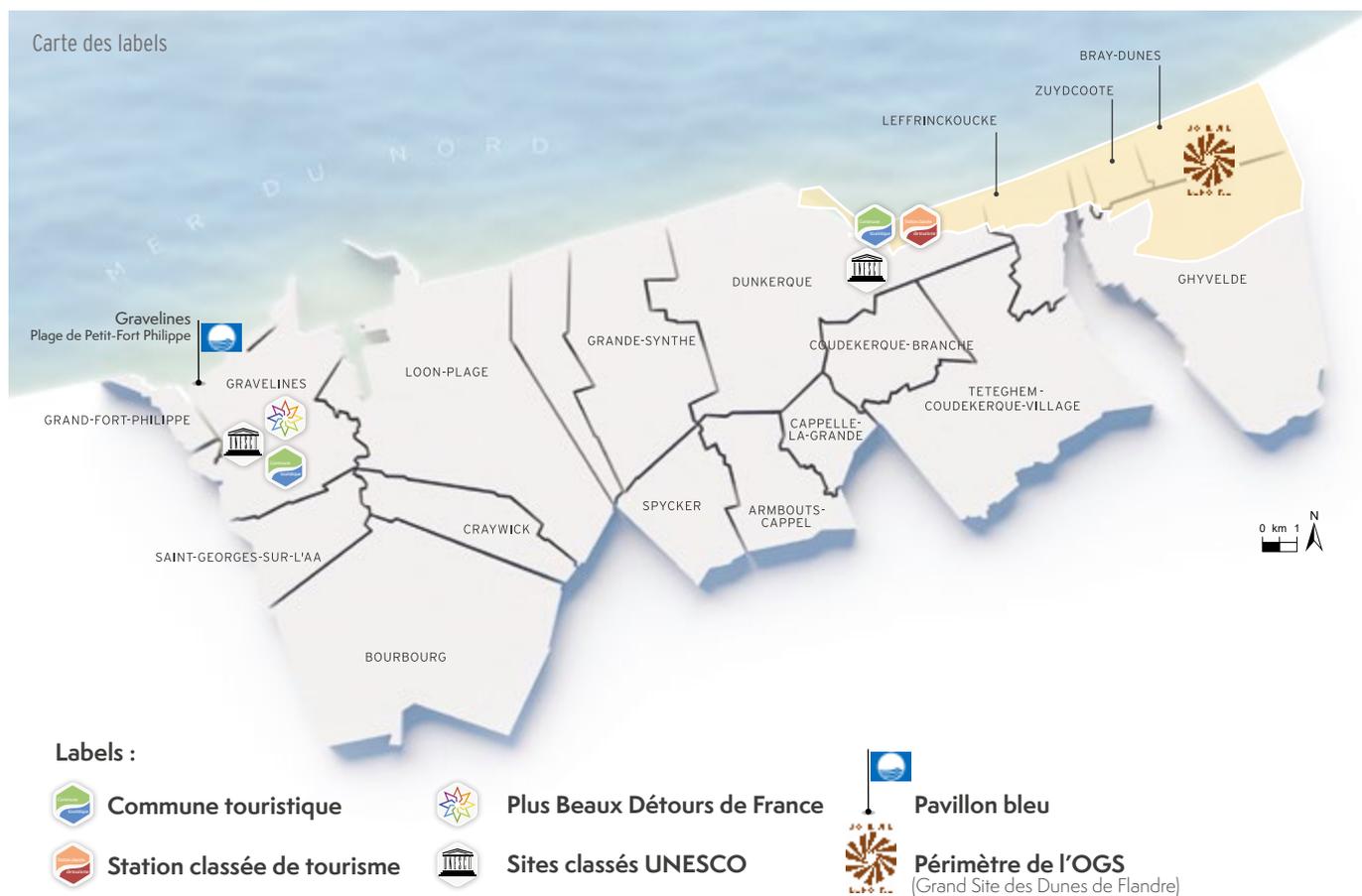
Solliciteur : Une personne qui demande un renseignement à l'accueil. Est comptabilisé une personne quelque soit la composition du groupe (seul, en couple, en famille...).

Visiteur : Personne qui entre dans l'accueil (sans demandes de renseignements).

Nombre de visiteurs : Un solliciteur x 3,5. Ce coefficient permet de prendre en compte les personnes bénéficiant de l'information en libre accès.

LABELS, MARQUES ET CLASSEMENTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Garant de la qualité d'un site de visite, démarche volontariste d'un équipement, engagement d'un territoire... les labels touristiques sont nombreux et variés. S'ils comportent des différences, ils visent tous à améliorer la qualité et l'expérience touristique. En tant qu'outil de valorisation de l'offre touristique, ils influent les clientèles touristiques sur le choix de leur destination de séjour. Tour d'horizon des labels présents sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque.



Sources : AGUR - BPE 2019

• Les chiffres clés



La Communauté urbaine obtient la marque "Destination Pour Tous OR"

En mars 2021, la Communauté urbaine a obtenu la marque "Destination Pour Tous", seule marque d'État, qui valorise les destinations touristiques accessibles à tous, habitants du territoire comme visiteurs extérieurs. La marque, reconnue au niveau international, a également vocation à valoriser les atouts touristiques du territoire. La Communauté urbaine fait partie des deux destinations en France (avec la ville d'Amiens) à avoir obtenu le niveau "OR". Au total, sept territoires (dont la CUD) sont labellisés "Destination Pour Tous".

• Les labels touristiques, des atouts pour les territoires

Labels culturels et patrimoniaux	UNESCO	3 sites classés Beffroi et église Saint-Éloi à Dunkerque, beffroi de Gravelines <i>Liste établie par l'UNESCO rassemblant l'ensemble du patrimoine culturel et naturel présentant un intérêt exceptionnel en termes d'héritage commun des futures générations.</i>
	Grand Site de France 	1 site en projet Le projet Dunes de Flandre s'est engagé dans la démarche Grand Site de France <i>Label géré par le ministère de l'écologie depuis 2003. Il récompense des sites de fortes notoriétés (exemple : Dune du Pilat) sachant préserver, gérer et mettre en valeur leur patrimoine tout en respectant les règles du développement durable.</i>
	Plus Beaux Détours de France	1 commune (Gravelines) <i>Association créée en 1998 regroupant des communes ayant une population entre 2 000 et 20 000 habitants qui présentent un intérêt particulier en terme architectural, gastronomique et artisanal.</i>
	Musée de France	3 musées <i>Créée par la loi sur les musées de 2002, est considéré comme "Musée de France" toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public, organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.</i>
Labels qualité et accueil	Tourisme & Handicap	15 sites labellisés <i>Marque d'État qui labellise 5 500 établissements et sites touristiques accessibles à tous en France.</i>
	Pavillon bleu 	1 station labellisée (Petit-Fort-Philippe) <i>Ce label récompense les plages et les ports de plaisance possédant des équipements réduisant l'impact du tourisme sur l'environnement.</i>
	Clé verte 	1 camping
	Station France nautique	1 base de voile
	Accueil vélo	4 établissements labellisés (4 en cours de labellisation)
	Marque Qualité tourisme 	23 établissements <i>Cette marque, créée par l'état et gérée par Atout France, poursuit l'objectif de mettre en valeur les établissements (offices du tourisme, restaurants, cafés, hôtels, musées...) qui soignent particulièrement l'accueil des touristes et la qualité de leurs prestations.</i>
	Communes touristiques	2 communes (Dunkerque et Gravelines) <i>La commune touristique doit disposer d'un office de tourisme classé, se doter d'une politique locale du tourisme (animations, offre culturelle) et offrir des capacités d'hébergements pour les touristes. Dénomination accordée pour 5 ans, attribuée par arrêté préfectoral. Seule une commune touristique peut faire une demande de classement en station touristique.</i>
	Station classée de tourisme	1 station touristique (Malo-les-Bains) <i>Seule une commune touristique peut faire une demande de classement en station touristique. Classement accordé pour 12 ans, attribué par décret.</i>



Label ayant des critères de prise en compte de l'impact du tourisme sur l'environnement

